

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

UN APERÇU DU PROCESSUS DE CHANGEMENT DES HOMMES VICTIMES DE VIOLENCE
CONJUGALE EN S'INSPIRANT DE L'APPROCHE NARRATIVE ET EN S'APPUYANT SUR LE MODÈLE
TRANSTHÉORIQUE DU CHANGEMENT DE PROCHASKA : UNE PRATIQUE EN ÉMERGENCE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

NATHALIE THUY-TIEN VUONG

JUILLET 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Faire une maîtrise a longtemps été un de mes projets de vie. En théorie, je savais que le parcours allait être difficile, mais la réalité a certainement été une épreuve de persévérance et de discipline. La plus grande réalisation que j'ai faite à travers ma maîtrise et, plus précisément à travers les démarches à entreprendre pour compléter ce mémoire, est que la maîtrise ne permet pas seulement d'acquérir des savoirs, mais également de développer le savoir-faire et le savoir-être. L'apprentissage à travers des défis m'aide à me forger en tant qu'individu et en tant que professionnel.

J'aimerais remercier mon superviseur, Benoit Gauthier, pour ta disponibilité, ton ouverture, ton écoute, ta considération. J'apprécie grandement ta supervision, ton soutien émotionnel et tes encouragements à travers mon parcours. Ceux-ci m'ont permis de me sentir moins seule et isolée.

Je remercie également ma directrice, Élisabeth Harper, pour son soutien pour traverser la rédaction de mon mémoire afin de pouvoir le compléter avec un sujet peu développé en intervention et qui s'avère tabou.

J'ai été chanceuse de rencontrer une personne qui, bien qu'elle ne soit pas une partie prenante dans mon parcours, a su m'apporter soutien, réconfort, conseils et directives tout au long de ce parcours, Jessica Gilles, une collègue qui est devenue une amie. Je me suis sentie accompagnée durant mes différentes péripéties et durant mes moments de réflexion avec ton partage des connaissances et ta compassion pour ma réalité en tant que candidate à la maîtrise et les différentes péripéties de mon parcours.

Finalement, je tiens aussi à remercier toutes les personnes impliquées, de proche ou de loin, à mon processus de maîtrise jusqu'à présent.

DÉDICACE

Pour tous ceux et celles qui se sentent épuiser au travers des épreuves et des défis, « Si la patience est un chemin d'or, la persévérance est un chemin de diamant. »

- Paterne Gnae -

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
DÉDICACE	iii
LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX	vii
RÉSUMÉ	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 LA PROBLÉMATIQUE.....	3
1.1 État de la question	3
1.1.1 Définition de la violence conjugale.....	3
1.2 Contexte historique de l'émergence de la violence conjugale au masculin.....	5
1.3 La violence vécue par les hommes en contexte de violence : état des connaissances	7
1.3.1 Prévalence.....	7
1.3.2 Facteurs de risque et de protection en lien avec la violence conjugale subie par les hommes....	8
1.4 Les hommes victimes de violence – que vivent-ils?.....	9
1.5 Les hommes de la diversité sexuelle	12
1.6 La demande d'aide : les barrières et les besoins des victimes masculines.....	14
1.7 Services et pratiques prédominants au Canada et au Québec.....	19
1.8 Vers un projet d'intervention de groupe auprès des hommes victimes de violence conjugale.....	20
CHAPITRE 2 CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL	21
2.1 Le constructionnisme social	21
2.2 Les paradigmes complémentaires	23
2.2.1 L'interactionnisme symbolique.....	23
2.3 Les assises méthodologiques et conceptuelles à l'appui du projet d'intervention	25
2.3.1 Travail social de groupe	25
2.4 Concept et approche du projet d'intervention.....	26
2.4.1 Aide mutuelle.....	26
2.4.2 Approche narrative	27
2.4.3 Modèle transthéorique du changement.....	28
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE ET CONCEPTION DU PROJET D'INTERVENTION.....	31

3.1	Présentation de l'organisme	31
3.2	Présentation du projet d'intervention	32
3.2.1	La question de recherche en lien avec le projet d'intervention	32
3.2.2	Les objectifs du projet d'intervention.....	32
3.2.3	La description du projet.....	33
3.2.4	Le recrutement des participants.....	34
3.3	Considérations éthiques	34
3.4	Conception du projet d'intervention initial	35
3.4.1	Déroulement réel des séances de groupe et ajustements	36
3.4.2	Méthodes et instruments de collecte de données.....	37
3.4.3	Évaluation de l'évolution du groupe et individuel.....	38
	CHAPITRE 4 LE DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION.....	39
4.1	Profil et brève histoire des participants selon leur dossier	39
4.1.1	Sommaire des résultats des participants présents.....	42
4.1.2	Auto-évaluation du fonctionnement et des effets du problème dans la dynamique de couple 433	
4.1.3	Moment d'exception	51
	CHAPITRE 5 DISCUSSION DES RÉSULTATS.....	55
5.1	Ventilation des résultats et des données recueillies	55
5.1.1	Le portrait des hommes.....	55
5.1.2	Autres constats	56
5.2	La structure du groupe.....	56
5.2.1	Contributions et défis de l'approche narrative dans le déroulement du groupe.....	57
5.2.2	Contribution et défis de l'utilisation du modèle transthéorique du changement	59
5.3	Processus d'intervention.....	61
5.3.1	L'intervention de groupe et ses contributions	61
5.3.2	Le recrutement et la composition du groupe : participants non volontaires et l'ambivalence..	62
5.4	Réflexion sur l'intervention auprès des hommes victimes de violence conjugale	64
5.5	Retour sur l'atteinte des objectifs.....	65
	CONCLUSION	68
	ANNEXE A LES DYNAMIQUES DE L'AIDE MUTUELLE	71
	ANNEXE B STADE DE CHANGEMENT SELON LE MODÈLE TRANTHÉORIQUE DU CHANGEMENT DE PROCHASKA.....	72
	BIBLIOGRAPHIE.....	73

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
Figure 1 Problème circulaire entraînant des barrières dans le développement des services pour hommes victimes de violence conjugale	18

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux	Page
Tableau 1 Profil et brève histoire des participants	40
Tableau 2 Synthèse de l'évolution des participants à travers les stades du modèle transthéorique du changement.....	41
Tableau 3 Sommaire des résultats des participants présents	42

RÉSUMÉ

La violence conjugale est une problématique complexe et peut être difficile à cerner dans une dynamique de couple. Bien que les femmes en soient les principales victimes, les données statistiques et probantes de la littérature indiquent que les hommes peuvent subir de la violence conjugale également (INSPQ, 2024). Cependant, cette forme de violence est vécue, traduite et perçue différemment par la gent masculine. Qui plus est, c'est connu : les hommes n'ont pas tendance à demander de l'aide lorsqu'ils vivent des difficultés et peuvent ne pas reconnaître les formes de violence qu'ils peuvent subir. Or, la demande d'aide peut se faire sur une base volontaire ou sous contrainte. De ce fait, l'intervention auprès de ces hommes victimes de violence conjugale peut présenter un défi. De plus, il n'existe pas encore beaucoup de services d'aide pour ces derniers au Québec. Ceux existants représentent l'un des premières initiatives d'explorer et de développer des programmes appropriés et adaptés. Ainsi, de quelle manière une intervention auprès des hommes subissant de la violence conjugale peut-elle leur permettre d'entamer un processus de changement?

Dans le cadre du programme de maîtrise en travail social, nous avons participé à titre de coanimatrice, et observé un groupe dédié aux hommes victimes de violence conjugale. Par ailleurs, dans le cadre de ce mémoire, nous explorons les facteurs qui contribuent et qui nuisent à leur processus de changement en contexte d'intervention de groupe. Le modèle transthéorique du changement sert de référence et d'assise pour porter un regard sur le processus de changement de chaque participant. Il a été constaté que l'interaction dans le groupe joue un rôle important dans le processus de changement.

Mots clés : hommes victimes, violence conjugale, clientèle non volontaire

ABSTRACT

Intimate partner violence is a complex issue and can be difficult to identify in a couple's dynamic. Although women are the main victims, statistical data and evidence from the literature indicate that men can also experience domestic violence (INSPQ, 2024). However, this form of violence is experienced, translated and perceived differently by men. What's more, it's a well-known fact that men don't tend to seek help when they're experiencing difficulties and may not recognize the forms of violence they may be experiencing. But seeking help can be voluntary or coerced. As a result, working with these male victims of domestic violence can be a challenge. What's more, there aren't many support services for these men in Quebec yet. The existing ones represent one of the first initiatives to explore and develop appropriate and adapted programs. So, how does working with men experiencing domestic violence enable them to begin a process of change?

As part of our master's program in social work, we participated as co-facilitators and observed a group dedicated to men who are victims of domestic violence. In this dissertation, we explore the factors that contribute to and hinder their change process in the context of group intervention. The transtheoretical model of change serves as a reference and foundation for looking at each participant's change process. Group interaction has been found to play an important role in the change process.

Keywords: male victims, domestic violence, involuntary customers

INTRODUCTION

Que nous soyons un homme ou une femme, nous restons des êtres humains qui sont susceptibles de vivre des difficultés à n'importe quel moment et n'importe quel stade de vie. Le soutien et l'aide sont autant nécessaires pour les hommes que les femmes. Or, la binarité de genre jadis et la pluralité de genre d'aujourd'hui s'avèrent créer des contraintes quant au soutien et ce, dépendamment du genre de la personne. Par conséquence, cette réalité peut créer des angles morts face à une problématique qu'une personne peut vivre. Qui plus est, nous pouvons également observer que les problèmes peuvent être socialement perçus comme genrés. Les données scientifiques évoquent que ces enjeux et contraintes peuvent exacerber la détresse de la personne qui la vit (Bosco et al., 2020). En effet, il est fréquent d'associer les problèmes masculins à l'agressivité, des problèmes de consommation ou de percevoir les hommes comme étant, notamment, stoïques, forts et qui ne montrent pas d'émotions telles que la tristesse (Tremblay et al., 2016). Pensons à la violence conjugale où les femmes sont généralement les principales victimes. Malgré ce fait, la littérature scientifique met en lumière que les hommes peuvent en subir. Toutefois, les connaissances entourant cette population, leur vécu et l'intervention adaptée et appropriée ne semblent pas autant répandues, connues et développées.

À travers mon stage de propédeutique au Centre de ressources pour hommes de Montréal, j'ai pu développer mes connaissances non seulement en intervention auprès des hommes en difficulté, mais également être sensibilisée et comprendre les influences psychosociales qui ont des impacts sur la construction de l'identité des hommes et leur perception de soi. De ce fait, considérant la masculinité¹ et la socialisation masculine², je me suis interrogé sur la manière dont les hommes peuvent faire abstraction de ces influences pour s'épanouir. Ainsi, dans le contexte de violence conjugale où les femmes sont majoritairement et souvent perçues comme des victimes, je suis intriguée de savoir comment un homme ayant un statut « non traditionnel », soit de victime, peut entamer un processus de changement, considérant les influences macro psychosociales, et les interventions favorables pour y arriver.

¹ *La masculinité sert à qualifier les rôles, les comportements et les identités de l'homme* (Dufault & Meunier, 2017).

² La socialisation masculine fait référence au processus auquel l'homme apprend à devenir un homme, à sélectionner et intégrer les manifestations considérées masculines et acceptables à son genre (Little & McGivern, 2014).

Ce mémoire portera sur le processus de changement et le déroulement de l'intervention auprès des hommes victimes de violence conjugale. Basé sur les écrits existants, les particularités de l'intervention auprès des hommes, la perception sociale en lien avec la socialisation masculine et la masculinité ainsi que les observations d'un groupe pour des hommes victimes de violence conjugale, un projet d'intervention a été construit dans le cadre de la maîtrise en travail social. Il tente de documenter les facteurs qui contribuent et qui nuisent au processus de changement chez les hommes victimes de violence conjugale. Par ailleurs, le but de ce mémoire est de démystifier leur réalité et de s'intéresser à leur processus de changement. Cet intérêt permet de se pencher sur la part de responsabilité et l'agentivité de ceux-ci pour construire une dynamique de couple saine, harmonieuse et satisfaisante. Ainsi, de quelle manière une intervention auprès des hommes subissant de la violence conjugale peut-elle leur permettre d'entamer un processus de changement en se basant sur le modèle transthéorique du changement de Prochaska?

Afin d'entamer le sujet, ce mémoire sera divisé en cinq chapitres. Le premier chapitre abordera la problématique sur la violence conjugale au masculin. Le deuxième chapitre présentera le cadre théorique sur lequel le projet d'intervention se base : le constructionnisme social. Le troisième chapitre décrira la méthodologie et détaillera la conception et le déploiement du projet d'intervention. Nous aborderons également les défis quant au déroulement du projet dû aux limites organisationnelles. Le quatrième chapitre analysera les résultats. Les profils des participants du groupe d'hommes victimes de violence conjugale seront présentés. En outre, les résultats seront présentés en fonction de chaque participant. Plus spécifiquement, les stades de changement du modèle transthéorique sont exposés pour chacun et à chaque séance. De plus, des tentatives d'utilisation des étapes de l'approche narrative sont démontrées pour les participants avec qui nous avons pu déployer l'approche. Finalement, le cinquième chapitre couvrira la ventilation et la discussion des résultats. Les éléments de réponses pour répondre à la question de recherche seront mis de l'avant. Fondamentalement, nous aborderons les contributions au processus de changement des hommes victimes de violence conjugale et les défis associés.

CHAPITRE 1

LA PROBLÉMATIQUE

Le sujet de la violence conjugale est, encore aujourd'hui, très d'actualité. En effet, si on prend connaissance des médias, plusieurs cas de féminicide sont exposés chaque année. Qui plus est, la violence conjugale est considérée comme un problème social complexe où les femmes représentent la majorité des victimes. En effet, en 2022, au Québec, on note 25 401 personnes victimes de violence conjugale dont 19 126 femmes et 6 275 hommes (Gouvernement du Québec, 2023). De ce fait, la mobilisation et les initiatives à différents niveaux, tant sur le plan social, international, institutionnel, organisationnel et gouvernemental, tente de contrer cette problématique.

Bien que les femmes soient les principales victimes de ce type d'infraction étant donné les conséquences sévères (Laforest et Gagné, 2018 dans INSPQ, 2018), les hommes en sont également exposés et en subissent. Toutefois, cette forme de violence peut être vécue, perçue et traduite différemment chez ces derniers. En ce sens, ce premier chapitre présentera cet état de la situation afin de mettre en lumière comment cette population masculine peut concevoir leur expérience ainsi que les impacts et les influences sur le développement de leur identité et leur perception de soi. Il est à noter que les données et les informations recueillies sont majoritairement des sources datant d'au moins 2010 dans le but de tenir compte des intérêts et des études récentes en lien avec la violence conjugale au masculin.

1.1 État de la question

1.1.1 Définition de la violence conjugale

D'entrée de jeu, dans le but de clarifier ce qu'on aborde dans ce mémoire, il est pertinent de définir la violence conjugale puisqu'il existe différentes perspectives (Lessard et al., 2015; Deslauriers et Cusson, 2014). En fait, sa définition varie selon les différentes approches théoriques, discours et modèles explicatifs, et peut prendre en considération différents éléments du phénomène. Par conséquent, il est difficile de comprendre la violence conjugale sous un seul angle. En effet, d'une part, Laforest et Gagné (2018, dans INSPQ, 2018) stipulent que, bien que différents courants mettent de l'avant les caractéristiques biologiques, comportementales, psychologiques, d'autres adoptent des explications plus macrosociales. Ceci étant dit, l'approche féministe explique la violence conjugale sous l'angle historique des rapports inégaux de sexe. Quant à la santé publique, la violence conjugale est vue sous l'angle du

modèle écologique où les facteurs sociaux, communautaires, relationnels et individuels sont en interaction. D'autre part, Lessard et al. (2015) ont remarqué que la définition de violence conjugale adoptée par le Gouvernement du Québec (2012) aborde la notion de pouvoir et de contrôle comme des éléments centraux pour comprendre le phénomène, alors que les enquêtes ne les considèrent pas. Ces dernières mesurent plutôt l'occurrence des comportements violents et ne tiennent pas nécessairement compte du contexte, c'est-à-dire si la violence se produit avec la présence ou non d'une dynamique de pouvoir ou de contrôle. Par ailleurs, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) voit la violence conjugale comme « tout comportement au sein d'une relation intime qui cause un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles, aux personnes qui sont impliquées dans cette relation, y compris des actes d'agression physique, de la coercition sexuelle, de la violence psychologique et des comportements autoritaires ou tyranniques » (INSPQ, 2022). On remarque que cette définition mentionne des formes de violence, les acteurs impliqués ainsi que son contexte.

Considérant un autre paradigme, Stark (2007, dans Lapierre et al., 2025) propose le concept de contrôle coercitif pour davantage comprendre la violence conjugale, qu'elle ne soit pas seulement inscrite et associée à des événements « uniques », mais plutôt dans un processus continu. Ce concept « fait référence à une dynamique où un agresseur met en place une série de stratégies violentes et non violentes dont les effets cumulatifs sont le contrôle de la victime et la privation de sa liberté. Mises en commun, ces stratégies constituent un schéma de comportements (*pattern of behavior*) de l'agresseur. » (Lapierre et al., 2025 : 3). Cette forme de violence évoque la privation de liberté. En effet, Stark emploie l'analogie de la cage pour démontrer les impacts du contrôle coercitif sur cette dernière. L'élaboration de cette cage peut se faire sous différentes formes et les stratégies pour y arriver sont interreliées : imposer des règles, émettre des commentaires dégradants envers la victime ou les personnes autour d'elle, faire des menaces, humilier, harceler, etc. Notons que ces stratégies de contrôle ne sont pas considérées comme des infractions criminelles. Elles comportent un caractère sournois puisque la violence n'est pas explicite.

Dans le cadre de ce présent document, il est question d'aborder l'état de la question et de prendre en compte la définition proposée par la perspective où le pouvoir et le contrôle sont mis de l'avant afin de considérer le caractère de coercition que la violence conjugale peut exercer. Contrairement à des simples disputes de couple, la violence conjugale est caractérisée par la répartition inéquitable du pouvoir entre les partenaires. L'un des partenaires utiliserait des moyens et adopterait des comportements violents afin d'avoir de l'emprise sur l'autre et ce, de manière récurrente et répétitive. Telle que définie par le

Gouvernement du Québec (1995 : 23) dans sa *Politique d'intervention en matière de violence conjugale : Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*, « la violence conjugale comprend des agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles, ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. » Peu importe la perspective que prend les définitions de violence conjugale, l'aspect principal et commun qui en ressort est le contrôle (Johnson, 2008 dans Deslauriers et Cusson, 2014). D'ailleurs, la violence conjugale est présentée sous différentes formes et influencée par divers facteurs (Langhinrichsen-Rohling, 2010 dans Deslauriers et Cusson, 2014).

Non seulement la violence conjugale entraîne des impacts en ce qui concerne la satisfaction du couple, elle peut aussi affecter les différentes sphères de la vie de la victime telles que les relations sociales et familiales, le travail, les études, la santé mentale (idéations suicidaires, stress post-traumatique, abus de substances, etc.) et la santé physique (blessures, insomnie, etc.) (Drouin et Trépanier, 2018). À travers la littérature, celle portant sur les hommes victimes semble s'inspirer de la même définition que la violence conjugale auprès des femmes. Malgré cette ressemblance en lien avec la définition, il est pertinent de mentionner que la victimisation des femmes ainsi que le rapport de pouvoir ne sont pas les mêmes à l'égard des hommes.

1.2 Contexte historique de l'émergence de la violence conjugale au masculin

Au 16^e siècle, si un homme subissait de la violence conjugale, il était puni par humiliation publique, puisqu'être victime de violence conjugale était perçu comme un « manquement à la condition de la masculinité » (Vasseur et al., 2020). Même si punir les hommes victimes de violence conjugale n'est plus d'actualité, la perception et les attentes sociales de la masculinité demeurent. À la suite des mouvements féministes des années 70-80, la violence conjugale a été définie comme un problème social au Québec, mais plutôt sous l'angle de la violence envers les femmes (Rinfret-Raynor et al., 2010 dans Trépanier 2015; Vasseur et al., 2020; Lessard et al., 2015; Dobash et Dobash, 1979 dans Bates et al., 2023) en mettant en lumière l'absence de sécurité, d'intégrité et de liberté vécue les femmes dans la vie de couple dû aux valeurs patriarcales. Afin de répondre aux besoins de ces femmes, le ministère de la Santé et des Services sociaux a adopté la *Politique d'aide aux femmes violentées* en 1985 (Gouvernement du Québec, 1985 dans Trépanier, 2015). Les orientations et les balises ministérielles ont été de faire diminuer la violence envers les femmes en finançant des organismes œuvrant auprès d'elles et qui luttent contre la violence conjugale.

Ainsi, plusieurs organismes et associations pour femmes violentées ont vu le jour (Vasseur et al., 2020). Un an après la sortie de cette politique, soit en 1986, ces orientations ont été répandues auprès des instances policières, judiciaires et correctionnelles (Gouvernement du Québec, 1986 dans Trépanier, 2015). C'est à ce moment que la violence conjugale prend un caractère criminel (Lessard et al., 2015).

Par ailleurs, c'est à partir de 1995, avec la *Politique d'intervention en matière de violence conjugale* adoptée par le Gouvernement du Québec, qu'il y a eu une reconnaissance que la violence était considérée comme une menace aux droits de la personne et que l'État s'engageait à apporter du soutien et de l'aide à toute personne subissant de la violence conjugale, que ce soient des hommes ou des femmes (Gouvernement du Québec, 1995 dans Trépanier, 2015). Cette politique a été un point tournant dans le domaine de la violence conjugale dû à la reconnaissance du rôle du ministère de la Santé et des Services sociaux dans ses interventions pour la lutte de cette problématique (Brodeur et al., 2014). Elle donne une définition plus globale à la problématique telle qu'énoncée dans la section précédente. Depuis son adoption, les différents organismes communautaires œuvrant dans le domaine de la violence conjugale ont reçu un financement pour non seulement dispenser les programmes déjà existants, mais pour en créer d'autres également. Les mesures que le Gouvernement du Québec (1995 dans Drouin et Trépanier, 2018) visaient à adopter étaient « [...] d'une part [pour] soutenir les femmes dans leur démarche visant à reprendre leur contrôle de leur vie et, d'autre part, responsabiliser les conjoints violents et les amener à changer leur comportement. »

Maintenant, conscient de l'ampleur de la violence conjugale par le mouvement féministe, qu'en est-il de son émergence des hommes victimes? Au moment de la mise en place des politiques, les données sur la prévalence de la violence conjugale subie par les hommes n'étaient pas disponibles. C'est seulement grâce à l'enquête quinquennale faite par Statistique Canada (1999 dans Trépanier, 2015) que ces hommes ont été considérés comme de potentielles victimes, et enfin, comme une clientèle spécifique dans le *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2012-2017* (Trépanier, 2015). Dans la continuité de la mise en place des mesures de protection des victimes de violence conjugale, plusieurs lois ont été adoptées à partir de 2004, notamment les ordonnances de protection, la séparation de l'auteur des actes violents par éviction ou éloignement (Vasseur et al., 2020).

Malgré le progrès dans la reconnaissance et la prise en charge des victimes de violence conjugale, la perspective gouvernementale reconnaît que la violence des hommes envers les femmes demeure plus

importante que celle des femmes envers les hommes (Lafortest et Gagné, 2018, dans INSPQ, 2018). Par conséquent, Viergever et al. (2018 dans Sivagurunthan et al., 2022) notent que le manque d'attention à l'égard de la victimisation masculine dans les politiques et dans l'offre de services engendrent des conséquences négatives dans l'identification et la compréhension des individus vulnérables par les professionnels de la santé. Pour cette raison, ceux-ci peuvent être référés vers des services inappropriés qui ne répondent pas à leurs besoins.

1.3 La violence vécue par les hommes en contexte de violence : état des connaissances

1.3.1 Prévalence

Une enquête sur l'ampleur de la victimisation a été menée par l'Enquête sociale générale (ESG) en 2014 auprès de Canadiens et Canadiennes de 15 ans et plus, afin de recueillir des données sur leur expérience de victimisation criminelle. Quant à la victimisation masculine, on identifie 418 000 hommes victimes de violence conjugale sur une période de cinq ans au Canada et 95 000 hommes au Québec (Statistique Canada, 2014 dans Drouin et Trépanier, 2018). Toujours selon ESG, les formes de prise de contrôle subies par les hommes sont, notamment, l'interdiction de communiquer avec les personnes du sexe opposé, soit 366 000 hommes au Canada et 84 000 au Québec, d'être contraints dans leurs contacts avec les membres de la famille et des amis, soit 195 000 au Canada et 45 000 au Québec ou d'être rabaissés ou traités de noms par leur partenaire, soit 233 000 hommes au Canada et 53 000 au Québec (Statistique Canada, 2014 dans Drouin et Trépanier, 2018). Plus récemment, en 2021-2022, l'Enquête québécoise sur la violence commise par des partenaires intimes menée auprès de 24 499 personnes adultes documente que 24 % des hommes ont subi de la violence psychologique, 13 % de la violence physique et 3,4 % de la violence sexuelle (Institut de la statistique du Québec, 2023b). Par ailleurs, en 2023, le Gouvernement du Québec a mené une étude pour connaître la prévalence des victimes de violence conjugale au courant de l'année 2022. Selon les résultats comparatifs, on a enregistré 2 884 victimes masculines et 14 592 victimes féminines en 2005 comparativement à 6 275 victimes masculines et 19 126 victimes féminines en 2022. Considérant la différence à la hausse des victimes des deux sexes, comme nous avons souligné dans l'introduction de ce chapitre, les femmes restent néanmoins les principales victimes (Gouvernement du Québec, 2023; INSPQ, 2024).

Cependant, il faut également noter que, dans tous les cas, il est difficile de traduire le portrait et l'ampleur de la violence conjugale dû à la considération de différents éléments de la problématique comme le taux de signalement des infractions auprès des instances policières, les caractéristiques démographiques de la

population, etc. (INSPQ, 2024). Tout compte fait, considérant les statistiques de la victimisation masculine, il reste tout de même pertinent de comprendre davantage la violence conjugale subie par les hommes.

1.3.2 Facteurs de risque et de protection en lien avec la violence conjugale subie par les hommes

Les facteurs de risques

Plusieurs facteurs de risque peuvent rendre un homme susceptible d'être victime de violence conjugale de son partenaire. Selon différentes études, les jeunes hommes sont plus à risque de vivre de la violence conjugale comparativement aux hommes plus âgés (Borden et al., 2018; Godbout et al., 2019). Par ailleurs, d'autres facteurs de risque à l'égard de ces hommes ont été soulevés par Godbout et al. (2019), entre autres, le fait d'avoir un faible salaire annuel, de ne pas avoir d'emploi, d'avoir une faible estime de soi ou une forte consommation d'alcool s'avèrent des facteurs de risque élevés. De plus, le trauma interpersonnel vécu dans l'enfance est un facteur persistant de la victimisation de violence conjugale, soit des abus physiques, psychologiques, sexuels, la négligence et la violence conjugale des parents. D'ailleurs, lors d'une méta-analyse de 45 études empiriques, il a été démontré que ce dernier facteur démontre un lien significatif avec la violence conjugale subie par les hommes (Godbout et al., 2019). D'autres facteurs de risques tels que les difficultés de régulation émotionnelle comme la difficulté à gérer les sentiments négatifs, les symptômes dépressifs, le stress ont également été ressortis dans ces études (Godbout et al., 2019).

De surcroît, Bosco et al. (2020) avancent qu'il existe une vaste littérature sur la corrélation de l'utilisation des substances psychotropes et la violence conjugale dans les relations de couples hétérosexuels et de la communauté GBTQ+. Les chercheurs ont démontré, d'une part, que l'utilisation des substances servent d'auto-médication pour pallier la détresse et à l'insatisfaction relationnelle. D'autre part, pour les hommes GBTQ+, l'utilisation des substances semble être une stratégie d'adaptation au manque de services pour eux. L'état de la situation de ces derniers sera abordé dans la section concernée.

Par ailleurs, une des théories utilisées pour expliquer les facteurs à risque de la violence conjugale est la théorie de *disempowerment* (Bosco et al., 2020). Cette théorie stipule que le manque d'*empowerment* peut amener une personne vers un manque d'efficacité personnelle et à se sentir inadéquate, ce qui peut entraîner des répercussions chez les victimes. Elle s'observe dans trois différents domaines : les caractéristiques individuelles (dépression, faible estime de soi, anxiété, etc.), les caractéristiques de la famille d'origine (être témoin de situations de violence entre les parents, être victime d'abus sexuel,

physique ou émotionnel) et les caractéristiques de la relation intime (niveau d'insatisfaction dans le couple).

Facteurs de protection

D'après Godbout et al. (2019), les facteurs de protection pour les hommes liés à la violence conjugale ne sont pas exhaustifs et complets. Cependant, tout comme chez les femmes victimes de violence conjugale, le soutien social joue un rôle déterminant et important. En effet, le soutien de l'entourage permet de réduire les risques de dépression, d'anxiété, d'idéations suicidaires et le sentiment d'isolement. En outre, un autre facteur de protection soulevé est la présence attentive, c'est-à-dire la capacité d'être dans le « ici et maintenant » sans jugement.

1.4 Les hommes victimes de violence – que vivent-ils?

Que vivent les hommes victimes de violence conjugale? Quelles en sont les conséquences? Être victime de violence conjugale amène son lot de défis, mais être un homme qui la vit semble y rajouter une double contrainte. Tout d'abord, la signification du mot « victime » va à l'encontre des standards, des attentes masculines et de la perception de la masculinité. En effet, ce mot peut être perçu comme un synonyme de « faible » (Corbally, 2015 dans Bates et al., 2023). Dans le cas des hommes victimes de violence conjugale, Couto (2014, dans Drouin & Trépanier, 2018) affirme que « l'apprentissage d'un code de la masculinité qui les pousse à se montrer forts, stoïques, indépendants et toujours en contrôle pourrait amener les hommes à minimiser, voire à nier les conséquences de la violence conjugale qu'ils subissent. » C'est également pour cette raison que les hommes peuvent avoir de la difficulté à reconnaître qu'ils vivent de la violence et, par le fait même, à se percevoir comme des victimes. Qui plus est, les hommes qui reconnaissent leur situation, peuvent préférer pour être perçus comme des *survivants*, mot qui a une connotation plus masculine, représentant la force (Papendick et Bohner, 2017 dans Bates et al., 2023). Bref, ces hommes peuvent ressentir de la honte et être jugés pour être des victimes (Sivagurunthan et al., 2022; Drouin et Trépanier, 2018).

Par ailleurs, les répercussions sur les hommes victimes de violence conjugale sont multiples. Bates et Taylor (2023) portent une attention particulière sur les conséquences à l'égard des hommes. En effet, plusieurs recherches ont identifié des impacts physiques et mentaux des victimes, notamment, un haut risque de développer un stress post-traumatique, une dépression, un abus de substance, l'anxiété et des idées suicidaires. D'ailleurs, les hommes qui subissent de la violence conjugale sont trois fois plus à risque

de dépression et d'avoir des idées suicidaires ainsi qu'une augmentation d'anxiété et de consommation d'alcool (Roy, 2022).

D'un autre côté, considérant les différences et la perception sociétale de genre, la non-reconnaissance de la victimisation masculine et le stigma entourant cette problématique amènent son lot d'impacts sur les hommes. En fait, elle peut prolonger la situation violente subie par les hommes dans la mesure où eux-mêmes et les autres peuvent avoir de la difficulté à comprendre leur expérience et leurs réalités. De fil en aiguille, la continuité du manque de services adéquats et adaptés découle de ce manque de compréhension (Bates & Taylor, 2023). Qui plus est, la socialisation masculine amène l'homme victime de violence conjugale à vivre plusieurs difficultés, tant psychologiques qu'identitaires. Par conséquent, un homme qui subit de la violence conjugale de son partenaire peut ressentir de l'isolement. Puisque c'est une position dans la dynamique de couple qu'un homme ne devrait pas occuper, en parler avec d'autres hommes peut s'avérer difficile. D'ailleurs, une perception sociale demeure : lorsque les hommes ont des comportements de violence envers leurs partenaires, ces comportements sont perçus comme de l'agression et une prise de contrôle, alors que dans le cas contraire, les comportements violents de la femme seraient considérés comme de la légitime défense (Bates et Taylor, 2023).

En 2020, les auteurs Powney et Graham-Kevan (2023) ont mené deux recherches internationales auprès de 1347 hommes victimes de violence conjugale et de 2086 hommes qui ont vécu du contrôle coercitif³ au Royaume-Uni pour comprendre leurs expériences. Pour leur analyse de résultats, les auteurs ont fait usage d'échelle valide et fiable ainsi que des questions ouvertes et fermées. D'après les résultats de leur analyse, les deux tiers des hommes admettent craindre leur partenaire, de leurs comportements (crier, frapper, etc.). Ils mentionnent également la crainte de l'abus juridique et administratif. En effet, les hommes victimes de violence conjugale peuvent subir de fausses accusations dans la mesure où leur partenaire peut instrumentaliser les services juridiques et administratifs (Drouin et Trépanier, 2018). Cet enjeu est surtout accentué par la victimisation secondaire où les hommes sont rarement crus pour leur statut de victime ou n'ont pas d'espace pour exprimer leur version des faits. De plus, les participants de ces recherches ont évoqué être inquiets de perdre contact avec leurs enfants, leur carrière et leur famille. Ils sont souvent préoccupés pour la sécurité de leurs enfants lorsqu'ils jugent que leur partenaire se

³ « Une série de stratégies ou d'actes de contrôle qui sont mis en place progressivement par un ou ex-partenaire dans le but d'isoler, de contrôler, de terroriser et de priver la personne de sa liberté. » (RMFVVC, 2023) Le contrôle se manifeste même en l'absence physique du partenaire abusif.

comporte de manière erratique. Ils admettent également craindre la violence physique de leur partenaire puisqu'elle peut utiliser des objets pour commettre des comportements violents, surtout lorsqu'ils désirent quitter la relation. En outre, certaines peuvent en venir à attendre que l'homme soit dans un état plus vulnérable pour l'attaquer, comme dans leur sommeil. Ces craintes comportent de grands impacts sur leur sentiment de valorisation et leur identité.

Par ailleurs, les participants ont exprimé les effets du contrôle coercitif sur eux. En fait, les hommes ont mentionné avoir de la difficulté ou avoir perdu la capacité de prendre leurs propres décisions, ce qui, par conséquent, affectait leur identité et leur confiance en soi. De plus, les impacts du contrôle coercitif les ont amenés à s'isoler à un point où leurs contacts relationnels sont devenus de plus en plus limités à non-existants. Un autre aspect de ce genre de contrôle est l'abus économique. Cette forme d'abus est représentée par le contrôle financier ou par le refus du partenaire de contribuer aux dépenses domestiques et familiales faisant en sorte que l'homme doit travailler davantage pour rejoindre les deux bouts. Qui plus est, si l'homme refusait de suivre les instructions de leur partenaire, il pouvait se voir punir comme ne pas pouvoir voir ses enfants. De ce fait, les hommes pouvaient limiter leurs actions pour éviter toutes potentielles conséquences négatives.

Finalement, les impacts sur la santé et le bien-être physique et psychologique ont également été évoqués : la privation ou le manque de sommeil, ce qui pouvait entraîner des conséquences dans différentes sphères de la vie et sur la gestion du stress, la prise ou la perte de poids causée soit par leur partenaire contrôlant l'alimentation, soit par l'homme lui-même, utilisant la nourriture comme mécanisme de gestion du stress. Ces hommes ont donc des conditions de santé pauvres : leur partenaire peut les empêcher d'avoir recours aux soins médicaux ou d'interrompre les soins qui sont en cours. Par conséquent, la dépression, l'anxiété (avoir l'impression de marcher sur des œufs, difficulté à prendre des décisions, manque de confiance en soi) et les idées suicidaires (Lysova et al., 2022) sont des impacts psychologiques mentionnés.

1.5 Les hommes de la diversité sexuelle ⁴

Dans une perspective plus traditionnelle de la violence conjugale, la tendance hétérosexuelle prédomine, à propos du développement des connaissances, des services et du système légal et juridique. Qu'en est-il

⁴ Note : La violence conjugale auprès des hommes de la communauté queer est considérée comme un problème endémique. Par contre, il y a actuellement un manque de connaissance concernant la raison pour laquelle ceux-ci ont de la difficulté à reconnaître la violence conjugale dans leur relation de couple (McAulay, 2023).

des hommes issus de la diversité sexuelle? Des recherches ont démontré que la violence conjugale peut se manifester dans n'importe quel contexte de relation intime, quelle que soit l'orientation sexuelle (Bosco et al., 2020). De plus, bien qu'il y ait peu d'études faites auprès de la communauté, celles existantes mettent en lumière que l'incidence de la violence conjugale à travers les couples gais et lesbiens est comparable, sinon plus élevée que les couples hétérosexuels (Kelley et al., 2012 dans Rollè et al., 2018; Roy et al. 2018). En effet, selon les statistiques du *National Coalition of Anti-Violence Programs* (2018), les hommes gais représentent la majorité des personnes qui rapportent une victimisation de la violence conjugale, soit 44 % parmi les membres du programme (Bosco et al., 2020). Par ailleurs, dû à la perception prédominante hétérosexuelle, la croyance veut que la violence conjugale chez les couples gais soit considérée comme un conflit mutuel. En effet, comme l'expression de l'agressivité est souvent associée à la gent masculine, la violence s'avère plus tolérable dans les couples homosexuels, puisqu'elle soit considérée comme un moyen de résolution de conflits (Baker et al., 2013 dans Rollè et al., 2018). Cette minimisation du problème devient un obstacle à la demande d'aide ainsi qu'au développement des connaissances sur le sujet (Roy et al., 2018). D'ailleurs, selon Statistique Canada (Ibrahim, 2019), la proportion des violences conjugales dans les couples de même sexe masculin est plus élevée que les couples de même sexe féminin, soit 55 % et 45 % respectivement des affaires de violence déclarées par la police entre 2009 et 2017.

Alors que les conséquences de la violence conjugale sont similaires pour toutes les victimes en ce qui concerne la sphère physique, émotionnelle et sexuelle (Rollè et al., 2018), les manifestations peuvent différer selon les populations. Dans le cas des hommes issus de la diversité sexuelle, les formes de contrôle peuvent s'apparenter au fait qu'un partenaire va nier le genre de sa ou son partenaire trans (Kattari et al., 2022). Si l'un des partenaires n'a pas encore fait son *coming out*, la menace de l'autre partenaire de le faire à sa place est considérée comme une forme de violence.

Malgré les manifestations de la violence conjugale vécues par les victimes, quelles sont les raisons qui poussent ces victimes à demeurer dans la relation? Les raisons les plus communes autant dans les couples hétérosexuels qu'homosexuels sont l'amour pour leur partenaire, une dépendance financière ou affective. Par ailleurs, plus spécifiquement pour la population de la diversité sexuelle, Gill et al. (2013 dans Rollè et al., 2018) ont démontré qu'il existe une haute prévalence de taux de VIH qui constitue une différence importante dans leur expérience de la violence conjugale. Selon la perspective de la santé publique, la violence conjugale s'avère être un facteur de risque à la transmission de VIH (Bosco et al. 2020). En fait,

les victimes atteintes de VIH sont plus susceptibles de rester avec leur partenaire abusif ou abusive par peur d'être malades, de mourir seul ou de faire des rencontres en contexte de maladie. D'un autre côté, le fait de ne pas vouloir abandonner son partenaire abusif ou abusive, et malade est également évoqué. D'ailleurs, Bosco et al. (2020) stipulent que la violence conjugale peut augmenter les risques de transmission du VIH, plus précisément dans le cas où l'un des partenaires force l'autre à avoir des relations sexuelles non protégées (Gill et al., 2013 dans Rollè et al., 2018), ce qui devient une forme de contrôle dans la relation rendant la personne victime plus vulnérable à la violence conjugale (INSPQ, 2023a). Aussi, selon plusieurs études sur les hommes de la diversité sexuelle victimes de violence conjugale, différents facteurs de risque, tels que des antécédents d'abus dans l'enfance et la dépression, rendent cette population susceptible d'être des victimes. La dépression s'avère être une conséquence importante de la violence conjugale, puisque les hommes de minorité sexuelle rapportent avoir des épisodes dépressifs à la suite d'épisodes de violence (Bosco et al., 2020).

Population des hommes trans

Dans la même lignée d'idées, mais sous un autre angle, Goodmark (2013) démontre que les connaissances entourant la violence conjugale chez les personnes trans⁵ sont souvent confondues avec les couples homosexuels, lesbiens et bisexuels alors qu'elles comportent leur propre réalité. En effet, il existe très peu d'écrits et d'informations sur le sujet auprès de la population trans, car la violence à leur égard est souvent caractérisée comme une violence généralisée ou comme un crime de haine plutôt que comme la violence conjugale. Selon le *National Coalition of Anti-Violence Programs* en 2009, les personnes trans représentaient au moins 4,7 % des membres. Les manifestations spécifiques de la violence conjugale à la communauté trans se traduisent généralement par de l'abus physique : dénigrement des parties du corps qui sont considérés comme des aspects genrés d'une personne, comme la poitrine, les parties génitales et les cheveux. De plus, Goodmark (2013) mentionne que la violence émotionnelle se caractérise par l'utilisation volontaire du mauvais pronom et la menace de dévoiler l'identité de genre d'origine de la victime auprès, entre autres, des employeurs et son entourage. De surcroît, la nécessité des personnes trans d'utiliser des médicaments constitue une opportunité pour leur partenaire de prendre le contrôle en restreignant leur accès à ces médicaments par des moyens tels que la destruction ou la privation. Par ailleurs, toujours selon les écrits de Goodmark (2013), l'accessibilité aux services en contexte de violence

⁵ Le terme « transgenre » est un terme utilisé au sens large pour définir toutes personnes qui ne répondent pas aux attentes et aux normes genrées et dont la présentation de soi ne correspond pas aux caractéristiques habituellement attendues de son sexe biologique.

conjugale peut s'avérer un défi pour les personnes trans ce qui, par conséquent, ne les encouragent pas à faire appel aux ressources d'aide.

1.6 La demande d'aide : les barrières et les besoins des victimes masculines

La stigmatisation de la violence conjugale au masculin joue un rôle dans la réticence à la demande d'aide des conjoints. Des barrières à plusieurs degrés les découragent à faire appel aux services, entre autres, la perception hétéronormative et genrée de la problématique (Roy et al. 2018; Bates et Taylor, 2023; Lysova et al., 2022).

Les particularités de la demande d'aide au masculin : barrières personnelles

Une problématique spécifique aux hommes demeure, encore aujourd'hui, la demande d'aide. Valérie Richer, directrice du Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes (2019) note que près de 25 % des hommes vivent une détresse psychologique. Parmi ce nombre, seulement 29 % vont faire une demande d'aide. Par ailleurs, selon les résultats de recherche de Tremblay et al. (2016), les hommes qui adhèrent au modèle de masculinité hégémonique ont une vision plus négative en lien avec la demande d'aide. D'ailleurs, il a été constaté que l'effet de la socialisation entraîne un paradoxe entre la masculinité et la demande de services. En effet, Brooks (1998 dans Tremblay & L'Heureux, 2017) démontre les exigences de la masculinité en divergence avec les exigences de la thérapie, n'encourageant pas les hommes à demander de l'aide. Essentiellement, les valeurs de la masculinité traditionnelle sont la force, l'indépendance, plutôt que d'exprimer ses peurs ou de dévoiler ses faiblesses (Tremblay et al. 2016), éléments que la thérapie requiert. Toutefois, ces limites de la masculinité ont un impact sur la santé physique et la santé mentale de ces derniers. En fait, en considérant les témoignages de la famille et des amis des personnes ayant perdu un homme par suicide, Rasmussen et al. (2018 dans Bates et al., 2023) ont mis de l'avant que le sentiment de honte et la perception de devoir être à la hauteur des standards genrés sont tellement exacerbés par la demande d'aide qu'ils en deviennent la cause de suicide. De manière générale, l'autonomie est un aspect important de la masculinité. Par conséquent, l'autonomie entravée peut entraîner un sentiment de vulnérabilité portant atteinte à leur image personnelle (Tremblay et al., 2016) ou être considérée comme une transgression de la masculinité (Roy, 2012; Dulac, 2011 dans Drouin et Trépanier, 2018), tout comme les hommes qui subissent de la violence conjugale peuvent percevoir leur victimisation (Bates et al., 2023). Qui plus est, les campagnes de promotion de services concernant la violence conjugale font usage d'un langage genré où les hommes victimes ne s'y reconnaissent pas (Sivagurunthan et al., 2022).

De surcroît, les hommes sont plus confortables à faire une demande d'aide en lien avec des problèmes secondaires tels que l'agressivité, la colère, la consommation, plutôt que d'admettre leur détresse psychologique spécifique, car ces problèmes sont plus socialement acceptables chez les hommes. Les statistiques ne démontrent pas la prévalence de la demande d'aide des hommes pour des problèmes conjugaux. En conséquence, les troubles anxieux, la dépression, la dépendance affective ou les dépendances émotionnelles seront plus difficiles à détecter parce qu'ils vont être masqués par des comportements secondaires que les hommes adoptent pour pallier leurs souffrances (L'Heureux, 2020) et lorsqu'ils vivent de la violence de la part de leur partenaire (Roy et al., 2018). En ce sens, les hommes qui subissent de la violence conjugale ont de la difficulté à reconnaître qu'ils peuvent en être des victimes (Roy et al., 2018; Drouin et Trépanier, 2018).

En somme, la demande d'aide venant des hommes aurait un coût à la masculinité : perte de l'autonomie, intrusion dans sa vie privée, appel aux changements, réaction de l'entourage (Turcotte et al. 2002; Perron, 2014; Deslauriers et al., 2020; Drouin et Trépanier, 2018). En d'autres mots, la demande d'aide créerait un conflit de rôle de genre (Perron, 2014) ou conflit intérieur (L'Heureux, 2022), ce qui représente aujourd'hui un des enjeux masculins.

L'aide contrainte et les résistances

Une des principales raisons de la demande d'aide chez un homme est qu'il est à bout de recours et, donc, potentiellement en situation de crise. D'un autre côté, Tremblay (2020) explique qu'il y a des hommes qui font des demandes d'aide par obligation ou par force, communément appelée *aide contrainte*⁶, c'est-à-dire, dans un contexte non volontaire. Bien qu'elle puisse être aidante pour susciter une prise de conscience, on peut observer que l'homme peut se sentir bousculé et confronté dans son processus de prise de décisions vers une demande d'aide.

D'un autre côté, Deslauriers et al. (2020) expliquent de quelle manière cette aide peut créer des résistances chez les hommes contraints. En effet, ils font le parallèle avec les hommes ayant des comportements violents en énonçant qu'« [...] une confrontation constitue un moyen efficace de susciter [une] prise de conscience. L'idée, bien que cohérente, se heurte toutefois aux réalités de l'intervention,

⁶ L'aide contrainte consiste en une demande d'aide ne venant pas de la volonté d'une personne. Ce sont les cas des ordonnances de la Cour, une demande de l'employeur ou d'un membre de la famille, etc.

où on réalise que la confrontation ne fait que susciter davantage de résistance plutôt qu'un changement de comportement. » Les résistances en intervention sont démontrées de plusieurs façons, telles que s'absenter, être en retard, refuser de payer pour les services, questionner la crédibilité du programme (Leahy, 2001 dans Deslauriers et al., 2020), *se conformer passivement ou s'opposer au thérapeute* (Bélangier, 2012 dans Deslauriers et al., 2020) ⁷.

Les barrières à la demande d'aide : barrières au niveau du système juridique

En lien avec le système de la justice, Dim et Lysova (2021) ont mené une étude qualitative sur l'expérience des hommes victimes de violence conjugale avec le système de la justice criminelle, c'est-à-dire la Cour et la police. Ils ont noté que les réponses et les interventions du système de justice sont déterminantes à la demande d'aide. Dans les données recueillies, la majorité des verdicts de la Cour par rapport à la violence conjugale, notamment en matière de la garde des enfants, sont souvent attribués aux femmes. En effet, selon les données statistiques du Département de la Justice en 2017, la garde est confiée à la mère dans la majorité des cas, soit 55 % plutôt qu'aux pères, soit 7 %. En conséquence, cette perception négative de la Cour contribue à la réticence des hommes à porter plainte contre leur partenaire qui utilise la violence, par peur de représailles injustes et la perte de la garde des enfants (Roebuck et al., 2020) ou de contact avec eux. Bref, la littérature suggère que les professionnels du système de la justice semblent plus empathiques envers les femmes, ce qui fait que les hommes semblent plus désavantagés, même dans les cas où les deux partenaires sont arrêtés. De plus, si un homme est arrêté suite à des fausses allégations de la part de sa partenaire, il serait plus susceptible d'être perçu comme un agresseur (Sivagurunthan et al., 2022).

Par ailleurs, les réponses policières pour une situation de violence conjugale divergent en fonction du sexe de la victime (Felson, 2010 dans Trépanier, 2015; Roebuck et al., 2020). En fait, les autorités policières ont plus tendance à émettre des ordonnances d'interdiction de contact aux hommes et dans 64 % des cas (Dutton, 2012 dans Roebuck et al., 2020), ils sont arrêtés par erreur (Dim et Lysova, 2021; Roebuck et al., 2020; Sivagurunthan et al., 2022). En outre, les auteurs suggèrent que ces hommes peuvent vivre de la victimisation secondaire puisqu'ils sont à risque d'être arrêtés par la police et ce, qu'ils aient subi ou commis la violence conjugale. Qui plus est, le modèle de Duluth est communément utilisé comme intervention policière aux États-Unis et au Canada, servant à réduire la violence conjugale. Ce modèle,

⁷ Les résistances représentent tout interférence, d'ordre comportemental, cognitif, affectif ou identitaire, empêchant l'aide d'acquiescer des habiletés pertinentes pour la résolution de ses problèmes durant ou après la thérapie.

s'appuie sur une philosophie basée sur le patriarcat où les hommes utilisent la violence conjugale pour faire valoir leur pouvoir et contrôler leur partenaire (Moore, 2021; Deslauriers et al., 2020), mais qui ne permet pas de comprendre le déclencheur et l'intention de la violence des situations et l'escalade des conflits de couple dont les hommes en sont victimes (Godbout et al., 2019).

Les barrières sociales

Les normes sociales⁸ jouent un rôle important dans la réticence des hommes victimes de violence conjugale à faire appel aux services d'aide. Comme mentionné plus tôt, la demande d'aide masculine et être victime de violence conjugale ne sont pas des éléments attendus de la masculinité. D'ailleurs, Sivagurunthan et al. (2022) énoncent qu'il y a peu de représentations des victimes masculines dans les médias. De fil en aiguille, la représentation sociale, la stigmatisation, la banalisation et la perception de la violence conjugale au masculin deviennent aujourd'hui un problème circulaire (Moore, 2021), affectant la demande d'aide des hommes subissant de la violence conjugale. Comme ces derniers sont sous-représentés dans les données policières, on y observe alors un manque de services entraînant le peu de demande (Moore, 2021).

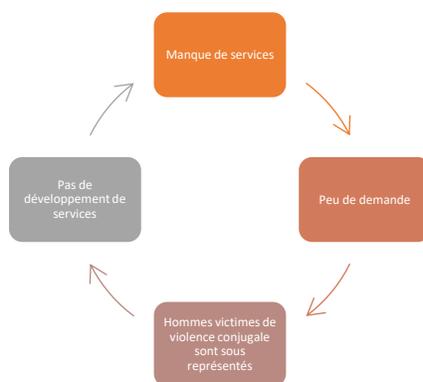


Figure 1 – Problème circulaire entraînant des barrières dans le développement des services pour hommes victimes de violence conjugale

Les barrières sociales réfèrent aux réactions perçues ou réelles du dévoilement des vulnérabilités des hommes et ont des impacts sur leur demande d'aide (Hine, 2019 dans Bates et al., 2023; Lysova, 2022). Une expérience sociale a été menée par *ManKind Initiative*, un organisme œuvrant auprès des hommes

⁸ Les normes sociales sont définies comme des règles informelles du système social à dicter les comportements attendus, permis ou sanctionnés dans certains cas (Sivagurunthan et al., 2022).

victimes de violence conjugale au Royaume-Uni depuis 2001, pour démontrer le caractère genré de la violence conjugale. Une caméra cachée filmait les réactions des gens à travers une scène de violence, dans un parc, entre un homme et une femme. Dans la première scène, la femme subit de la violence verbale et de l'agressivité de la part de l'homme. Les réactions des gens présents étaient d'intervenir dans le couple et d'apporter du soutien à la femme. Dans la deuxième scène où les rôles sont inversés, l'homme subissant de la violence et l'agressivité de la femme, on observait la passivité de l'entourage et en plus, certaines personnes semblaient amusées par la situation en manifestant un sourire et un regard critique.

Les besoins en ce qui concernant la demande d'aide au masculin

Les stéréotypes, les perceptions et la stigmatisation entourant la violence conjugale exacerbent la vulnérabilité des victimes masculines. Considérant les barrières et les obstacles décourageant les hommes victimes de violence conjugale à se dévoiler et à faire une demande d'aide, quels sont leurs besoins par rapport aux services? Dans le rapport de recherche *Comprendre la violence conjugale dans un contexte de séparation pour mieux intervenir : le cas des couples d'hommes*, Roy (2018) énonce cinq besoins exprimés par les hommes qui subissent et ceux qui sont auteurs de violence conjugale. Ils auraient espéré être plus conscientisés par rapport à la complexité de la violence conjugale et être au courant des ressources d'aide, leur accessibilité et leurs droits. En matière de services, les hommes ont exprimé le besoin d'accéder aux services non discriminatoires, c'est-à-dire plus inclusifs et adaptés à leurs réalités et ce, accompagnés par des personnes intervenantes formées, ainsi qu'avoir un espace sécuritaire d'accompagnement, où ils se sentent accueillis, crus, écoutés et qui les aide à sortir de l'isolement. Finalement, pour assurer leur sécurité, ces hommes ont besoin de pouvoir accéder à un hébergement sécuritaire en cas de difficulté générale ou financière, notamment dans les cas d'une séparation.

1.7 Services et pratiques prédominants au Canada et au Québec

Compte tenu de l'évolution du discours sur la violence conjugale comme un problème social, les services qui prédominent en milieu de pratique sont l'intervention auprès des auteurs. En fait, les premiers programmes venant en aide aux hommes ayant des comportements violents ont été créés aux États-Unis dans les années 70 et se sont ensuite étendus au Canada dans le but de lutter contre la violence conjugale. Plus spécifiquement, ces programmes sont apparus au Québec à partir de 1982 (Brodeur et al., 2014; Turcotte, 1997).

Malgré la prédominance des services pour les hommes auteurs de violence conjugale, qu'en est-il des services pour les hommes victimes de violence conjugale? Conséquemment à la perception de la victimisation au masculin de la violence conjugale, il existe peu de services pour les victimes masculines au Canada. Plusieurs raisons en lien avec le peu de dévoilement expliquent le manquement. En fait, Sivagurunthan et al. (2022) mettent en lumière que les services pour les hommes dans le contexte de violence conjugale traitent les victimes masculines comme des auteurs. Par ailleurs, ils dénotent également le manque de maisons d'hébergement pour les hommes qui subissent de la violence conjugale. En effet, les hébergements disponibles sont plutôt des refuges pouvant les accommoder que quelques nuits. Quant aux refuges mixtes, ils ne semblent pas répondre aux besoins des hommes victimes de violence conjugale et ne sont pas toujours accessibles. Finalement, le manque, voire l'absence de maisons d'hébergement pour ces derniers s'explique par le peu de demandes et par le fait qu'ils puissent se réfugier chez des amis, leurs parents, dans un motel ou même dans leur voiture. D'ailleurs, la problématique des hommes victimes de violence conjugale est presque oubliée par la politique en violence conjugale notamment par l'absence de financement.

Au Québec, quelques services pour les hommes victimes de violence conjugale ont été créés. À travers la littérature, il ne semble pas avoir beaucoup d'écrits abordant le développement des services pour ces hommes ainsi que les préoccupations émergentes. Or, c'est dans les services auprès des hommes en difficulté que les interventions ont débuté, mais celles de groupe semblent les plus préconisées. Dans tous les cas, que ce soit sur le plan politique, social, institutionnel ou individuel, les représentations et les perceptions stéréotypées de la masculinité contribuent à maintenir le rôle du patriarcat dans la relation de couple et dans la société, tout en limitant la visibilité et la légitimité du vécu des hommes victimes de violence conjugale (Couto, 2014 dans Trépanier, 2015; INSPQ, 2023b).

1.8 Vers un projet d'intervention de groupe auprès des hommes victimes de violence conjugale

À travers les différents constats soulevés dans la revue de la littérature présentée jusqu'à présent sur l'état de la situation des hommes victimes de violence conjugale et le manque en matière d'offre de services, prendre en considération le développement des services adaptés peut démontrer une importance et une pertinence à l'égard de ce qu'ils peuvent vivre en ce qui concerne des conséquences de la problématique sous l'angle du regard social. Par ailleurs, démystifier la violence conjugale au masculin permet une conscientisation collective autant sur le plan social que professionnel, ce qui éviterait un regard et des interventions stéréotypés. En effet, afin de favoriser la normalisation de l'expérience et du vécu de ces

hommes qui subissent la violence conjugale, les apports de l'intervention de groupe et de l'approche narrative peuvent encourager un espace sécuritaire d'échange, d'écoute et de compassion dans l'extériorisation de l'histoire de chacun : leur donner une place pour qu'ils puissent raconter leur version des faits. Qui plus est, Godbout et al. (2019) appuient que « les interventions de groupe offrent un contexte optimal pour la conscientisation sur la violence conjugale et ses effets et favorisent le soutien social, faisant en sorte que les hommes rencontrent d'autres hommes victimes et constatent qu'ils ne sont pas seuls à vivre cette réalité. » Le développement du projet d'intervention vise à offrir cet espace en tenant compte des enjeux masculins dans la demande d'aide. Dans tous les cas, même si la prévalence des femmes victimes de violence conjugale est plus élevée, porter un regard sur cette problématique et l'intervention auprès des hommes comportent tout de même un niveau d'importance puisque, comme démontré par la revue de la littérature, les impacts et les conséquences de la violence conjugale sont néfastes, peu importe le sexe de la personne qui vit cette problématique.

Le prochain chapitre mettra en lumière pourquoi la violence conjugale au masculin n'a pas cette visibilité et légitimité similaire à celle des femmes et comment les différentes perspectives influencent la construction de l'identité des hommes et leur perception de la violence conjugale. En ce sens, ces différentes explications soutiennent le processus de conception et de développement du projet d'intervention ainsi que l'importance de documenter les interventions auprès de ces personnes.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

Si le premier chapitre a permis de présenter l'état de la situation de la violence conjugale vécue par les hommes à ce jour et à la définir selon la perspective féministe, le deuxième chapitre portera sur la perspective du constructionnisme social dans laquelle s'inscrit la théorie de Loseke et ses notions de narratifs sociaux, qui servent d'inspiration et sont privilégiées dans la conception du projet. Par ailleurs, un projet d'intervention a été construit pour tenter de répondre à la question d'intervention : de quelle manière une intervention auprès des hommes subissant de la violence conjugale peut-elle leur permettre d'entamer un processus de changement? Le modèle transthéorique du changement sert de référence pour porter un regard sur les différentes étapes de changement des participants dans le déroulement de l'intervention. Ainsi, l'accompagnement vers une prise de conscience en lien avec leur agentivité et leur responsabilité dans leur dynamique de couple permettra à chacun de franchir les étapes de changement à son rythme.

2.1 Le constructionnisme social

Selon le constructionnisme social, la réalité est construite à travers les relations sociales dépendamment du contexte social. En effet, Gergen (2006) le définit « comme un courant dans lequel l'accent principal est mis sur le discours comme véhicule autour duquel s'articulent le Soi et le monde, et sur la manière dont le discours fonctionne dans les relations sociales. » En somme, le constructionnisme social englobe les productions humaines sociales, dont les valeurs, les représentations sociales, les traditions, les idéologies et le *Self*. Il concerne les représentations sociales et la manière dont les humains décident de les constituer. Notons que la théorie de Gergen est fondée sur quatre postulats du constructionnisme social. (1) Ce courant stipule que notre perception du monde et de soi n'est pas figée dans le temps. Il est donc possible de se représenter soi-même et la réalité de mille et une façons, que ce soit à travers le langage ou toutes autres formes de représentation. (2) Ces modes de représentations sont influencés par les relations. En fait, les échanges relationnels par *les accords, les négociations, les affirmations*, permettent de donner un sens au soi. (3) Nous construisons notre avenir à travers les différentes manières de décrire, d'expliquer et de symboliser, donc, à travers le langage. D'ailleurs, le langage joue un rôle important dans la transformation et la manière de produire de nouvelles significations. (4) Remettre en question ce dont nous comprenons actuellement et le sens que nous donnons à ces compréhensions est

pertinent et nécessaire pour le bien-être futur (Dumora et Boy, 2008). Dans la même lignée de ces postulats, Gergen avance que, dans l'injonction à la réflexivité, la construction de l'identité est modulée par les relations, le biais des mots, les conversations et des récits de vie à l'intérieur d'un groupe. En effet, tout groupe est composé de règles, normes, conventions et significations communes motivant le sentiment d'appartenance. Gergen affirme que « l'identité est donc relationnelle : conversations, récits et dialogues la construisent et la transforment » (Dumora et Boy, 2008 : 9).

Parallèlement à la subjectivité de ce qu'on appelle une « vérité », la violence conjugale comme problème social va également dans le même sens. Comme mentionné dans le chapitre précédent, la violence conjugale, jadis, ne suscitait pas la même réaction sociale et médiatique qu'aujourd'hui. En effet, les travaux de Loseke (2003) indiquent que les problèmes sociaux ne sont pas figés et stables dans le temps. En d'autres termes, ce qui est considéré comme un problème social aujourd'hui pourrait ne pas l'être demain. Par ailleurs, ce qui s'apparente comme un problème à prendre en charge dans une culture peut ne pas l'être dans une autre. En ce sens, Loseke avance que ce qui constitue ou non un problème social et comment y répondre dépend de l'époque et du lieu où il se produit.

De surcroît, Gergen invite à la réflexivité, à se questionner et à mettre en doute ce qui nous est imposé, sur le caractère limitatif de ce qui semble « normal » et à reconnaître que ces « vérités » prennent leur source quelque part dans l'histoire, afin de créer une nouvelle perspective et un nouveau point de vue. La vérité n'est alors pas absolue ni universelle : elle est plutôt une question de point de vue puisque, chaque personne possède sa propre façon de concevoir une réalité, une expérience, et ce, dépendamment du contexte, des interlocuteurs et de l'état dans lequel elle se trouve. Autrement dit, la signification d'une vérité aujourd'hui serait différente de cette même vérité demain (Dumora et Boy, 2008).

En ce qui concerne les hommes subissant la violence conjugale, selon la perspective du constructionnisme social, leur réalité est construite à travers leurs expériences avec autrui, par le biais du langage. Ce qui est véhiculé par autrui, par les normes, par les représentations sociales, influencent la signification que ces hommes donneront à leur expérience et à leur définition d'eux-mêmes y compris leur identité. De ce fait, puisque la réalité est coconstruite à travers les contextes sociaux et les relations sociales, ce qui explique sa subjectivité, l'individu a besoin des autres pour construire une réalité (Gergen, 2003) et y donner un sens, d'où la pertinence de l'intervention de groupe. Par conséquent, la construction de l'identité masculine, dans un groupe d'hommes victimes de violence conjugale, encouragera l'émergence d'une

nouvelle perspective quant à leur expérience et la perception de soi par les échanges, les vécus de chacun et la signification que les autres y donnent. Cette perspective constructionniste contribue à comprendre la manière dont les discours sociaux peuvent affecter et marginaliser un groupe de personnes (Harper, 2013). Comme évoqué dans le chapitre précédent, la violence conjugale est généralement vue comme une prise de contrôle des hommes sur les femmes où ils sont principalement perçus comme des auteurs et elles, comme des victimes. Le contraire est encore difficile à concevoir et à prendre en considération. En effet, selon Gergen (2006), « ce n'est plus l'individu qui est responsable, mais le social qui trace le discours significatif que nous donnons à notre existence. » De ce fait, ce construit légitimise et tolère la violence des femmes faites aux hommes (Le Laurain et al., 2018) tel que démontré dans la vidéo expérimentale de *ManKind* mentionnée dans le premier chapitre. Qui plus est, il est difficile pour les hommes de s'identifier comme victime, puisque la socialisation masculine et la masculinité stipulent que les hommes doivent être, entre autres, forts, stoïques et être capables de résoudre leurs problèmes individuellement (Tremblay et L'Heureux, 2017). L'homme se définit parmi des explications et des représentations à travers le langage et dans les échanges sociaux. Ce sont d'ailleurs ces éléments, considérés comme un récit de soi, qui influencent la construction identitaire d'une personne. De plus, comme ces récits de soi se construisent et se transforment, la thérapie permet une « autoréflexivité » qui consiste à délibérer sur ses réflexions, ses pensées, et les sentiments s'attachant à soi (Gergen, 2006), ce qui permet donc de développer de nouveaux discours et de nouvelles croyances.

On comprend que la perception de soi et la construction d'une vérité ne sont pas seulement basées sur des croyances personnelles. Le constructionnisme vise non seulement à comprendre les conséquences des différents narratifs et réalités de la violence conjugale sur les hommes victimes, mais également à quel point leurs vulnérabilités et leur détresse peuvent être influencées par le regard social à l'égard de la masculinité et du discours dominant de la violence conjugale. De ce fait, d'autres paradigmes complémentaires contribuent à la compréhension de la violence conjugale chez les hommes qui la subissent et la manière dont leur identité est façonnée par leurs expériences.

2.2 Les paradigmes complémentaires

2.2.1 L'interactionnisme symbolique

Alors que le constructionnisme social permet de comprendre comment est construit le discours et la perspective de la violence conjugale au niveau social, la complémentarité de l'interactionnisme symbolique met en lumière comment les associations sont construites. Lorsqu'on aborde

l'interactionnisme symbolique, on parle de « définition de la situation » (Lacaze, 2013). En effet, la signification ou la définition qu'une personne donne à une situation influencera ses actions et ses croyances. Par exemple, la signification d'un arbre pour une personne ne sera pas la même pour une autre. En d'autres termes, le même arbre peut donc évoquer différentes significations.

En outre, selon le postulat de l'interactionnisme symbolique, l'être humain peut être autant en interaction avec soi-même qu'avec les autres. La conversation est alors une forme importante de l'interaction sociale. Pour reprendre l'idée de Mead en lien avec le « soi », Blumer parle de monologue intérieur comme étant une interaction symbolique qui implique les autres même s'ils ne sont pas physiquement présents (Lacaze, 2013). Autrement dit, la perception et les attentes sociales sont inconsciemment intégrées et teintent la perception de soi et l'identité de la personne. Essentiellement, l'interactionnisme symbolique se base sur quatre principes. (1) Le *principe de détermination interactionnelle* signifie que les interactions et les réseaux de relations sont à la base de notre analyse et rendent cette analyse réelle, virtuelle ou imaginée. (2) Le *principe de symbolisation* réfère à l'idée que la conscience contribue à l'acquisition des symboles qui permet d'identifier les choses telles qu'elles sont, sans avoir à les décortiquer. Par exemple, lorsqu'on pense aux acteurs de violence conjugale, la tendance serait de voir les hommes comme les auteurs et les femmes comme des victimes. (3) À travers l'interaction sociale, un objet d'analyse peut être vu sous une autre perspective permettant de redéfinir une situation. (4) Le *principe d'agentivité* est associé au fait qu'une personne a la capacité d'influencer et de transformer le monde (Snow, 2001 dans Lacaze, 2013).

En lien avec les hommes subissant de la violence conjugale, leur discours intérieur à l'égard des attentes masculines engendre un sentiment de honte à l'idée d'être une victime ou concernant la demande de l'aide (Ouellette, 2016). Comme la tendance sociale est de concevoir l'homme comme un symbole d'indépendance, de protecteur, de pourvoyeur, d'agresseur, etc., la vision de la masculinité influence alors la socialisation masculine et la manière dont les hommes qui subissent de la violence conjugale perçoivent leur statut de victime. Ce constat n'est pas seulement observé chez les hommes victimes eux-mêmes, mais également par les autres, soit les autorités policières et le système judiciaire. De plus, les mots « victime », « santé mentale », « difficulté » peuvent prendre un sens stigmatisant, entraînant la peur d'être jugé, d'être réduit à une personne qui a de la difficulté, qui a des problèmes. En effet, dans l'enfance, l'enfant est exposé à des standards genrés apprenant que les garçons sont différents des filles sur le plan physique qu'au niveau comportemental. Plusieurs éléments accentuent et renforcent ces standards : les livres, les jouets, les couleurs, etc., sont prédéterminés selon le sexe (Tremblay & L'Heureux, 2017; Dionne, 2012).

De plus, ces derniers sont tranquillement conditionnés à adopter des comportements ou à jouer avec des jouets dits appropriés à son genre (Goetelen, 2019). Par ailleurs, l'étude de la masculinité est un champ de recherche s'inscrivant dans les *men's studies* qui découle des mouvements féministes, dans les années 1970 (Dionne, 2012). Connell (1995; 2000, dans Dionne 2012) parle de masculinité au pluriel et pour lui, ces masculinités ne sont pas figées dans le temps et, évoluent donc selon les contextes historiques et culturels. Or, la masculinité hégémonique, ou dite traditionnelle, est celle qui prédomine et représente l'idéal d'un homme, ce qui n'est pas nécessairement un idéal réaliste pour la majorité des hommes. En effet, cette masculinité ne prend pas en considération le caractère singulier de chaque individu. Par conséquent, cette construction sociale de l'identité de genre engendre des répercussions importantes à la construction identitaire d'un homme, entre autres, les obstacles et les difficultés rencontrés dans le contexte de la violence conjugale.

À la suite de tous ces paradigmes et modèles théoriques, les concepts à l'étude sur l'empowerment et le travail social de groupe servent d'assises pour orienter le projet d'intervention qui vise à la construction d'un discours alternatif émancipatoire pour la reconstruction de l'identité des hommes victimes de violence conjugale et une reconstruction satisfaisante de leur dynamique conjugale.

On peut comprendre, à travers ces paradigmes (constructionnisme social et l'interactionnisme symbolique), que les impacts des relations et des perspectives sociales sur les hommes victimes de violence conjugale et sur la problématique même sont importants. Compte tenu de l'influence sociale de la construction identitaire sur les représentations de la violence conjugale, le travail social de groupe, basé sur l'aide mutuelle et l'approche narrative semble offrir un cadre d'intervention intéressant pour remodeler les croyances et favoriser de nouvelles réflexions émancipatoires au sien du groupe. Les prochaines sections expliciteront davantage sur leur pertinence pour le projet d'intervention.

2.3 Les assises méthodologiques et conceptuelles à l'appui du projet d'intervention

2.3.1 Travail social de groupe

Selon les perspectives combinées des auteurs dans Turcotte et Lindsay (2019), le travail social de groupe est une méthode d'intervention qui tente de satisfaire les besoins sociaux et émotifs, tant sur le plan individuel que collectif, en accomplissant différentes tâches auprès des personnes qui vivent, notamment, des problèmes communs pour atteindre des objectifs similaires. De plus, il mise sur les relations interpersonnelles où les participants occuperont le rôle d'aidé et d'aidant en même temps. C'est une

ressource ainsi qu'un processus permettant de mener vers un changement (Bertheau, 2015 dans Charlebois, 2022) en agissant collectivement (Home et Darveau-Fournier, 1980 dans Turcotte et Lindsay, 2019). Autrement dit, cette méthode d'intervention mise également sur l'aide mutuelle (Turcotte et Lindsay, 2019). Ainsi, le travail social de groupe *s'appuie sur l'idée que les membres peuvent à la fois s'aider eux-mêmes et aider les autres en partageant des idées, des suggestions, des solutions, des sentiments et des informations* (Turcotte et Lindsay, 2019 : 4).

En quoi l'intervention de groupe peut-elle être pertinente pour le projet d'intervention? Guay (2010) affirme que l'intervention de groupe auprès des hommes est une méthode propice pour se remettre en question au niveau de leur interaction et leur relation avec les autres. En appuyant sur les écrits de Turcotte et Lindsay (2008), *la participation à un groupe peut réduire la négation [de la situation problématique], faciliter la reconnaissance du problème, accroître le désir de changement et faciliter le développement de façon plus acceptable de se comporter*. Selon la typologie des groupes de développement de Toseland et Rivas (2016 dans Turcotte et Lindsay, 2019), le projet d'intervention vise un groupe de croissance qui consiste essentiellement à encourager l'introspection pour une meilleure conscience et connaissance de soi où le processus de groupe est pertinent à l'atteinte des objectifs.

Bref, le travail social de groupe se veut d'encourager les interactions sociales et la révélation de soi dans un contexte de groupe d'aide mutuelle. D'ailleurs, d'autres concepts et approches sont utilisés et mis de l'avant dans la réflexion et la construction du projet d'intervention.

2.4 Concept et approche du projet d'intervention

2.4.1 Aide mutuelle

Selon les travaux de Kropotkine (1902 dans Charlebois, 2022), l'aide mutuelle est un « phénomène par lequel des personnes qui vivent des situations d'existence commune profitent mutuellement des ressources particulières de chaque personne ». Le concept est pertinent dans l'intervention de groupe étant donné la formation d'un groupe d'aide mutuelle pour hommes victimes de violence conjugale. En fait, il permet de donner la possibilité aux participants de profiter mutuellement des expériences et des ressources de chacun ainsi que de permettre un espace de soutien mutuel. De sorte que nous souhaitons faire émerger les neuf dynamiques qu'on peut retrouver dans un groupe d'aide mutuelle (Steinberg, 2008 dans Charlebois, 2022), présentées dans l'annexe A. La présence ou l'absence de ses dynamiques

permettra de déterminer si l'aide mutuelle a lieu. Finalement, nous pouvons présumer que l'aide mutuelle soutiendra le processus de changement des participants à travers ces dynamiques.

2.4.2 Approche narrative

L'approche narrative s'inspire d'une philosophie qui met de l'avant l'existence d'une multitude de possibilités pour construire, percevoir et représenter la réalité. Cette représentation joue un rôle crucial dans la construction de l'identité (Mori, 2019) et influence les manières de faire, les prises de décisions pour mener nos vies (Arnaud & Mellet, 2019). Les histoires, dites dominantes, sont racontées en reconnaissant et en se référant aux valeurs, aux croyances, etc., qu'une personne porte et la manière dont elle se raconte (White, 2009 dans Larivière, 2021). En effet, l'approche narrative met l'accent sur les récits personnels, permettant le participant d'être l'expert de sa situation, ce qui est favorable au développement de l'empowerment dans la recherche de solutions et des changements entamés. À travers l'utilisation de l'approche narrative, les personnes essaient de donner un sens à leur problème par leur récit, leurs interprétations de leur réalité (Schiff, 2017). Plus précisément, cette réalité subjective est influencée par les interactions sociales où le narratif individuel est perçu comme une vérité (Mori, 2019). Par conséquent, la représentation de soi et des difficultés est en constante mouvance (Schiff, 2017) étant donné le caractère dynamique des interactions et de la construction sociale. Comme mentionné par Grégoire (2008), « aucune narration ne pourra jamais englober toute la réalité ni les multiples facettes de réalité qu'elle tente de décrire. » L'émergence des narratifs se constitue au fil des interactions et des discours sociaux (Proulx, 2014).

Par ailleurs, une stratégie d'intervention de l'approche narrative est entre autres, de permettre l'extériorisation d'une situation jugée problématique dans les interactions avec autrui. En outre, il permet l'approfondissement de la compréhension des récits, de construire et de déconstruire les logiques derrière les réalités interprétées (Schiff, 2017), permettant d'acquérir un point de vue réflexif sur ses propres réalités et d'options pour en construire de nouvelles (Mori, 2019). Bref, Desmarais et Gusew (2021) évoquent que « l'intervention cible le discours des personnes souffrant de l'internalisation d'un problème qui produit de l'aliénation et accompagne la personne, les groupes ou communautés concernés dans la recherche d'une *alternarration* potentiellement émancipatoire », ce qui est un apport important dans la compréhension de l'être humain et de leur manière de percevoir leur réalité propre. C'est pourquoi l'approche narrative revêt un potentiel clinique dans la réappropriation de l'histoire de chacun, soit une réappropriation d'une nouvelle réalité. Ainsi, le projet d'intervention vise notamment à ressortir le

potentiel d'une reconstruction d'une identité masculine et d'une relation de couple satisfaisante, s'il y a lieu, à travers le partage des expériences et des discours initialement dominants pour aider les hommes victimes de violence conjugale à se construire un nouveau discours interne favorable à leur émancipation et à favoriser l'*empowerment* pour la suite. L'effet constitutif des narrations se manifeste par le langage, qui est au cœur de l'intervention. C'est à travers le pouvoir transformateur du langage que nous construisons et transmettons la réalité sociale, et que nous pouvons aussi nous redéfinir et reconstruire notre réalité inférieure.

L'approche narrative comporte différents concepts pour tenter d'amener la personne à construire une nouvelle perspective de sa situation. L'*externalisation du problème* est un concept qui permet de mettre de l'avant la vérité de chacun telle qu'elle est perçue. Il peut exprimer ses sentiments, ses pensées, ses expériences, etc. Cette externalisation met en lumière la relation que la personne entretient avec le problème et permet qu'il ne fasse pas partie de son identité: « Le problème devient le problème, ensuite, c'est la relation de la personne avec le problème qui devient le problème » (White et Epton, 2009 dans Mori, 2019). Quant au concept de la *déconstruction de l'histoire dominante saturée par le problème* (Mori, 2019), celui-ci aborde des exceptions en démontant l'histoire dominante de la personne. En fait, comme le discours dominant teinte la perception de la personne tant sur le plan positif que négatif, la déconstruction permet d'explorer d'autres perspectives qui peuvent également constituer une vérité.

2.4.3 Modèle transthéorique du changement

Dans l'optique de noter et d'avoir un portrait global de l'évolution de chaque participant du groupe à travers les séances, le modèle transthéorique du changement sera utilisé. Ce modèle développé par Prochaska et ses collaborateurs consiste à apprécier l'évolution de la personne durant son processus de changement et à identifier à quel point elle est prête à entamer son changement. En effet, Prochaska et DiClemente (1982, dans Prochaska et Prochaska, 2021) avancent que des études longitudinales sur le changement ont démontré que les personnes passent par une multitude d'étapes dans un processus de changement, que ce soit de manière individuelle ou avec le soutien d'interventions formelles.

Cette approche est « articulée autour de quatre concepts principaux : a) les stades de changement; b) les stratégies de changement; c) la balance décisionnelle et; d) le sentiment d'efficacité personnelle » (Prochaska et Prochaska, 2021; Rondeau et al., 2006). Essentiellement, ce modèle stipule que durant un processus de changement, un individu passera par différentes étapes. Ainsi, cinq stades de changement

sont observés. Il est intéressant de savoir que ces stades ne sont pas linéaires. Autrement dit, l'individu peut faire des allers-retours à travers les stades et vivre une rechute ou une régression dans son processus. L'individu qui se trouve dans le premier stade, nommé **précontemplation**, est peu disposé au changement. Il ne reconnaît pas la présence d'un problème ou minimise son ampleur et les conséquences (Rondeau et al., 2006). Une personne à ce stade peut être vue comme démotivée, résistante ou pas prête au changement. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ses comportements, notamment le fait d'avoir échoué à des tentatives de changement (Prochaska et Prochaska, 2021). De ce fait, les programmes orientés vers les actions ne sont pas adaptés à ces personnes. Le deuxième stade, appelé **contemplation**, est celui où l'individu est en mesure de reconnaître le problème, mais hésite à entamer un processus de changement (Rondeau et al., 2006). Les personnes à ce stade évaluent le pour et le contre et, souvent, ceux-ci sont égaux, d'où l'ambivalence face au changement. Par conséquent, cette évaluation peut amener les personnes à stagner à ce stade pendant longtemps. Les programmes orientés vers les actions ne sont également pas adaptés (Prochaska et Prochaska, 2021). Le troisième stade, nommée préparation, est lorsque l'individu est prêt à mettre en place des actions concrètes, soit dans le prochain mois. Il possède un plan d'action pour mettre en place son changement. Ainsi, les programmes orientés vers les actions sont pertinents à ce stade (Prochaska et Prochaska, 2021). Quant au quatrième stade, appelé **action**, l'individu est actif dans son processus de changement, adopte des attitudes d'introspection pour réviser ses manières de faire, ses croyances et a un meilleur contrôle sur son environnement (Rondeau et al., 2006) et ce, durant les six derniers mois (Prochaska et Prochaska, 2021). Finalement, au dernier stade appelé **maintien**, l'individu consolide ses changements et tente d'éviter de régresser (Rondeau et al., 2006) pour une période d'au moins six mois (Prochaska et Prochaska, 2021). Comprendre les stades de changement permet de voir le changement comme un processus dynamique évoluant dans le temps et d'apprendre à être attentif aux réactions et réponses d'une personne pour adopter le changement désiré (Prochaska et Prochaska, 2021). À la suite de ce maintien, l'individu entre dans l'étape de cession, où il se sent pleinement en contrôle et confiant pour ne pas récidiver vers les « mauvaises habitudes ». Les nouvelles habitudes sont devenues des automatismes (Prochaska et Prochaska, 2021).

La prise de décisions en faveur d'un changement implique de considérer plusieurs facteurs et conséquences. En effet, pour qu'une personne décide d'entamer un processus de changement, elle peut, notamment, considérer les avantages et les inconvénients d'un changement, ainsi que sa confiance en ses capacités à réussir ou non. D'ailleurs, il faut aussi noter que ce dernier élément est influencé par les

expériences passées de la personne, sa réponse émotionnelle face au changement en question (Benyamina, 2016; Lapointe, 2002) et la persuasion sociale (Lapointe, 2022).

En somme, face aux réalités des hommes victimes de violence conjugale, soit les normes et les perceptions sociales, juridiques et personnelles à l'égard du statut de victime et de la violence en général, l'approche narrative peut permettre aux hommes d'exprimer leur histoire. Arrimée avec l'aide mutuelle, l'approche narrative peut susciter une nouvelle vision à l'égard de la violence conjugale et la dynamique de couple. En outre, tenir compte du cadre théorique s'avère essentiel pour favoriser une posture d'ouverture et d'empathie lors des interventions, afin d'adapter ces dernières au changement dans lequel une personne peut se trouver (Blais, 2009). D'ailleurs, ces différents concepts et théories sont des points d'ancrage dans la conception du projet d'intervention qui sera présenté dans le prochain chapitre.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE ET CONCEPTION DU PROJET D'INTERVENTION

Pour mieux documenter les partages des participants, la méthode qualitative a été utilisée. Cette méthode permet de mettre en lumière les étapes du changement dans lesquelles chaque participant se trouve lors de la dernière séance. De surcroît, elle permet de développer en discussion l'intervention auprès des hommes victimes de violence conjugale. Ce chapitre présente brièvement l'organisme, la démarche de conception du projet d'intervention proposé selon le cadre conceptuel exposé au chapitre précédent, les méthodes de collecte de données et le produit réel du projet.

3.1 Présentation de l'organisme

Le stage d'intervention s'est déroulé auprès d'un organisme communautaire qui vient en aide aux hommes ayant des comportements violents dans les contextes familiaux et conjugaux ou qui ont été mandatés par la Cour pour entamer un processus d'aide. En fait, la majorité de la clientèle a un mandat de la Cour pour suivre des séances de psychothérapie. Malgré l'accent mis sur les hommes ayant des comportements violents, l'organisme accueille aussi les hommes victimes de violence conjugale. C'est un organisme considéré comme pionnier au Québec en matière d'intervention auprès des hommes ayant des comportements violents.

Comme la plupart des organismes communautaires, l'organisme est composé d'un conseil d'administration et possède une équipe clinique composée d'un directeur général, d'une secrétaire de direction, des doctorants en psychologie et des intervenants psychosociaux.

Selon leur site Internet, l'organisme préconise une approche thérapeutique axée sur l'approche humaniste, mais est également influencé par les théories psychodynamique, cognitive et communicationnelle et ce, en prenant en considération la situation de la relation et son historique, le récit, l'histoire personnelle, les difficultés qui motivent la violence de l'homme. Selon la philosophie de l'organisme, aider les gens à mieux se connaître leur donne la possibilité d'avoir une prise sur leur vie et sur eux-mêmes. En fait, se connaître signifierait de prendre conscience de ses vulnérabilités, de son fonctionnement, des schèmes relationnels, etc. puisque les humains ont la capacité de réfléchir sur eux-mêmes. Il s'agit de leur fournir un espace

sécurisant, respectueux et où règne la confiance mutuelle pour leur permettre d'atteindre leur potentiel réflexif.

3.2 Présentation du projet d'intervention

Avant tout, il est important de mentionner que le projet d'intervention n'a pas pu être déployé en raison des contraintes reliées au milieu de stage. En fait, il avait été prévu de coconstruire le projet en expérimentant l'approche narrative dans un groupe d'aide mutuelle d'hommes victimes de violence conjugale. Toutefois, lors du déploiement du projet, l'expérimentation prévue a été freinée, car l'organisme semblait désirer expérimenter l'intervention auprès des hommes victimes de la même manière que les auteurs de violence conjugale. Le déroulement de la construction du projet et son évolution seront davantage élaborés dans les prochaines sections.

3.2.1 La question de recherche en lien avec le projet d'intervention

La question de recherche a dû être changée à deux reprises. Initialement, la question était : « quels sont les aspects qui facilitent le déroulement du travail social de groupe d'aide mutuelle inspiré de l'approche narrative pour des hommes vivant des difficultés dans leur dynamique de couple? ». Étant donné que ce n'était pas possible d'utiliser le modèle proposé, la question de recherche s'est arrêtée sur : « de quelle manière une intervention auprès des hommes victimes de violence conjugale peut-elle leur permettre d'entamer un processus de changement en se basant sur le modèle transthéorique de changement de Prochaska? » pour documenter les conditions qui contribuent et qui nuisent au processus de changement des participants en intervention. Les concepts et l'approche préconisés initialement, qui n'ont pas pu être pleinement déployés, sont l'approche narrative, pour permettre aux participants d'explorer et de prendre conscience de leur dynamique de couple, et l'aide mutuelle, pour susciter des échanges et des discussions entre eux afin de créer des liens sociaux, de découvrir et d'expérimenter de nouveaux savoir-faire. Par conséquent, malgré la mise de côté de l'approche narrative et de l'aide mutuelle, dans la mesure du possible, certains éléments ont été intégrés lors des interventions comme l'externalisation de la problématique, les moments d'exception et la tentative de déconstruction.

3.2.2 Les objectifs du projet d'intervention

En cohérence avec la dernière question de recherche retenue, les objectifs de l'intervention ont été modifiés :

- Créer un espace où les hommes peuvent réfléchir et échanger sur leur vécu en tant qu'hommes, leurs expériences de violence conjugale et leurs besoins;
- Développer de nouvelles perspectives sur leur relation de couple future ou actuelle en vue de développer une dynamique de couple plus satisfaisante et un bien-être général;
- Permettre aux participants de retrouver ou développer des points de repère personnels et relationnels, dont une meilleure connaissance de soi pour mieux comprendre leurs comportements et leur responsabilité au sein de la dynamique de couple.

En parallèle, les objectifs de l'organisme semblent dépendre des objectifs individuels fixés par chaque participant. D'ailleurs, en référence au modèle transthéorique de changement, l'organisme semble s'attendre à ce que les participants soient minimalement à l'étape de préparation.

Étant donné les objectifs du projet d'intervention, les indicateurs d'atteinte des objectifs sont :

- L'aisance évolutive des participants à exprimer leur réalité à travers les séances pour développer de nouvelles ressources relationnelles;
- Leur capacité à se rendre compte des moments d'exception où le conflit ou le *pattern* relationnel ne se manifestait pas;
- Le développement graduel ou l'amélioration des mécanismes de résolution de conflits, leur mise en place et sa consolidation permettant aux participants d'avoir une nouvelle perspective plus satisfaisante sur leur relation de couple;
- La capacité de porter un regard critique sur leur situation de couple et les impacts sur eux.

3.2.3 La description du projet

Dans le cadre de la maîtrise en travail social, profil intervention de l'Université de Québec à Montréal, un volet intervention, en plus du volet analyse de l'intervention, est exigé dans un organisme. Le milieu de stage débutait un nouveau service de groupe pour les hommes victimes de violence conjugale. De ce fait, dans une optique collaborative, il était question de créer un projet d'intervention, puis de développer une question d'analyse portant sur le processus d'intervention, tout en tenant compte de la philosophie organisationnelle. En fait, selon la recension des écrits et les statistiques sur la réalité de la population masculine détaillée dans le premier chapitre, les hommes sont moins enclins à faire appel aux services dans les cas de vulnérabilité et ce, dû à la socialisation masculine et les attentes de la masculinité (Tremblay et al., 2016). Qui plus est, les hommes qui font appel aux services de l'organisme le font de manière

contrainte. De plus, pour certains d'entre eux, il s'agit de leur première expérience dans un espace d'aide, tel que le groupe de thérapie. Tenant compte des différents facteurs concernant les services offerts aux hommes, le projet d'intervention consistait à créer un groupe d'aide mutuelle priorisant l'approche narrative auprès des hommes victimes de violence conjugale.

3.2.4 Le recrutement des participants

Le recrutement des participants a été fait par les intervenants de l'organisme. Un minimum de trois rencontres d'accueil-évaluation avec une personne intervenante est obligatoire aux participants dans le but de pouvoir déterminer le groupe qui leur convient le mieux selon leur situation. En fait, cette étape rigoureuse amène chaque participant à passer au travers un questionnaire demandant d'expliquer, notamment, sa situation conjugale, les enjeux dans ses relations antérieures et, s'il y a lieu, les antécédents familiaux d'origine, etc. Bref, le questionnaire permet de comprendre le contexte de chacune des situations conjugales

Ce qui détermine qu'un participant se retrouve dans le groupe pour les hommes victimes de violence conjugale est la manifestation de la violence réactionnelle. En fait, la majorité des hommes qui font appel aux services de l'organisme sont mandatés par la Cour ou par recommandation de leur avocat d'entamer une démarche thérapeutique. En effet, lorsqu'on parle de violence réactionnelle, l'organisme fait référence au fait que l'homme n'ait pas de comportements violents récurrents et que cette forme de violence utilisée au moment de l'incident et pour laquelle il est judiciairisé avait pour intention de regagner sa légitimité ou à se protéger au sein du couple, plutôt que d'exercer du pouvoir ou du contrôle sur son ou sa partenaire (SOS Violence conjugale, s.d.). Il est important de noter que malgré le caractère réactionnel de la violence, il est possible qu'il y ait la présence de violence venant des deux partenaires, soit la violence mutuelle.

3.3 Considérations éthiques

Le projet recherche a été évalué et approuvé par le comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ), le 25 avril 2023.

Concernant le déroulement de l'intervention, deux risques d'éthiques potentiels ont été identifiés. Le premier concerne les possibilités que les hommes qui font partie du groupe peuvent se côtoyer à l'extérieur et se partager des informations et des échanges qui ont été dites dans le cadre du groupe. Afin

de minimiser ce risque, la confidentialité a été abordée dès le départ en détaillant la gestion de la confidentialité par l'organisme et moi-même, et en expliquant que les membres sont libres d'interpeller les autres membres dans le contexte hors groupe.

Le deuxième risque concerne le fait d'aborder le sujet de la violence au sein du couple ou de la dynamique de leur couple. Ce sujet peut raviver des traumatismes du passé contribuant à leur réalité conjugale actuelle. Dépendamment de la manifestation du trauma, des références vers des ressources d'aide ainsi qu'une période d'écoute individuelle ont été proposées selon le besoin.

Finalement, chaque participant a signé le formulaire de consentement soumis au CERPE, attestant qu'il participait à un projet d'intervention. Le formulaire détaille les informations en lien avec le projet, soit la description du projet, les objectifs, la confidentialité, la nature et la durée du projet, les risques et, la participation volontaire.

3.4 Conception du projet d'intervention initial

Sachant que la problématique de la violence conjugale peut susciter des enjeux identitaires et qu'une demande d'aide peut être perçue comme un échec par les hommes (Wexler, 2014 dans Deslauriers et al. 2020), le projet d'intervention est notamment axé sur l'*empowerment*. Il permet aux hommes victimes de violence conjugale de se sentir plus adéquats et retrouver un sentiment d'efficacité personnelle et de valorisation dans un contexte de groupe d'aide mutuelle. D'entrée de jeu, une participation volontaire à la première cohorte du groupe, soit de février à mai 2023, a été faite, en attendant la certification éthique et avant d'entamer le projet d'intervention avec le groupe expérimental. Des observations ont été notées en lien avec le déroulement des séances, les interactions des participants entre eux et avec les intervenants, les discours initiaux de leur expérience, l'évolution de ces discours à travers les séances de groupe et les leviers de changements qu'ils peuvent développer. Par conséquent, le canevas initial du projet d'intervention a été retravaillé pour miser sur des éléments d'amélioration. Ces éléments consistent à favoriser l'introspection sur soi et sur les solutions de résolution de conflit, à développer des ressources intérieures pour, idéalement, prendre conscience et contrer la violence conjugale et développer une dynamique de couple satisfaisante au cours de prochaines relations ou de celle actuelle, s'il y a lieu. De plus, il a été question de faire émerger les concepts d'intervention de groupe en encourageant les échanges spontanés, la participation active des participants dans la découverte de leur responsabilisation et leurs leviers de changement, l'apprivoisement des possibles réticences aux services, telles que connues

auprès des participants non volontaires afin d'encourager la confiance et le sentiment d'appartenance dans le groupe. Bref, la visée est d'adapter l'approche narrative dans la structure de groupe établie par l'organisme pour aider les participants à prendre conscience des différents aspects de leur personne et à développer une meilleure connaissance de soi. Ainsi, on veut encourager les hommes à construire leur propre chemin vers leur épanouissement plutôt que de leur imposer une façon d'être.

La vision du projet d'intervention est d'adopter une approche en entonnoir, en commençant par des discussions générales et non confrontantes, afin de créer une atmosphère accueillante, de développer la cohésion du groupe et la confiance entre les participants, ainsi qu'à l'égard du groupe et des intervenants. Cette introduction des participants vise l'apprivoisement des potentielles réticences ou hésitations à l'égard du processus d'aide et de groupe pour éventuellement aborder des sujets plus personnels et possiblement tabous. De manière générale, il a été pertinent d'élaborer des séances de groupe plus diversifiées à l'aide des thématiques et des activités variées pour encourager et susciter la réflexion et les échanges avec les participants.

3.4.1 Déroulement réel des séances de groupe et ajustements

Dans le contexte du stage, à la suite du déploiement de la première séance de groupe, le projet d'intervention initial et le déroulement des séances planifiées ont dû être interrompus, étant donné que l'organisme a désiré maintenir sa structure de groupe telle que déployée dans leurs groupes pour hommes ayant des comportements violents. Cette structure consiste à offrir de l'intervention individuelle dans un contexte de groupe, où les échanges un à un avec les animateurs sont plutôt prioritaires. Par conséquent, cette structure ne laisse pas d'espace pour expérimenter d'autres manières d'intervention avec les participants. En effet, le déroulement de chaque séance de l'organisme consiste à laisser le choix de sujet aux participants. Ainsi, chacun peut avoir des sujets différents sur lesquels s'exprimer. Chaque sujet choisi est ensuite élaboré sous forme de « pièce de travail », un terme que l'organisme utilise, et se fait de manière individuelle dans un contexte de groupe. Durant ce temps d'échange qui se fait entre le participant et les animateurs, les autres participants sont à l'écoute et ne peuvent y participer. Le cas échéant, les animateurs recadrent le participant. C'est dans la période de réaction que les autres participants peuvent réagir aux partages. Plus précisément, cette période leur donne l'espace d'exprimer ce que le partage a rejoint dans leur réalité : elle ne permet pas d'interactions entre les participants et n'encourage pas les conseils ni les opinions.

Par ailleurs, le modèle de coanimation est préconisé dans les groupes de l'organisme. De cette manière, durant la période de stage, deux co-animateurs, intervenants de l'organisme, et moi partageons l'animation de groupe.

En somme, la proposition des activités du projet d'intervention initial encourage la spontanéité des échanges entre les participants et est axée sur le travail social de groupe, alors que la structure de l'organisme mise sur les échanges individuels. Par conséquent, les objectifs du projet ont été retravaillés pour rejoindre le déroulement de groupe établi par l'organisme et la question de recherche s'est donc principalement concentrée sur le processus de changement des participants, inspiré du modèle transthéorique du changement de Prochaska. L'approche narrative et les concepts d'aide mutuelle ont dû être minimisés.

3.4.2 Méthodes et instruments de collecte de données

Concernant le processus de collecte de données, durant les séances, l'enregistrement et les notes personnelles sont les méthodes priorisées. Il est documenté que tenir un journal de bord est pertinent pour noter l'évolution des réflexions et des observations (Vanlint, s.d). Après les rencontres, un retour sur les notes prises permet de préparer la prochaine rencontre et d'assurer le suivi des échanges des séances précédentes. Tout compte fait, on peut parler de « réflexion avant l'action » et « réflexion après l'action » (Équipe de la formation pratique en psychoéducation, 2022).

Quant aux enregistrements, à la suite des rencontres, ils sont transcrits intégralement. À condition d'avoir le consentement de chaque participant présent, ces comptes rendus sont essentiels pour se rappeler des échanges de chacun et la manière dont chaque participant décrit sa situation. Ils permettent donc de ramener les éléments jugés significatifs dans l'analyse des données (Paillé & Mucchielli, 2008) étant donné que la méthode d'analyse de données est faite à partir des différentes étapes de l'approche narrative (mentionné dans la section 3.2.1) qui ont pu être abordées lors des séances.

Finalement, la grille de modèle transthéorique est complétée afin de documenter et de porter un regard global sur l'évolution des participants. Comme mentionné dans le deuxième chapitre de ce présent document, ce modèle permet d'apprécier le stade auquel les participants se trouvent à chaque séance, ce qui aide à planifier des interventions futures afin de tenter d'accompagner chacun vers le stade suivant (Rondeau et al., 2006).

3.4.3 Évaluation de l'évolution du groupe et individuel

Étant donné la nature qualitative du projet d'intervention, seule la grille d'observation des stades de changement a été utilisée : les autres grilles ont été mises de côté, considérant le contexte de stage. Cette grille est remplie après chaque séance comme indicateur d'évolution de chaque participant pour apprécier les changements ou les régressions à travers le processus de groupe (Annexe B). Elle sert d'indicateur pour orienter les interventions vers le stade suivant, celui où se trouvent les participants.

CHAPITRE 4

LE DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

Ce chapitre présente l'intervention telle qu'elle s'est déroulée lors des séances de groupe, spécifiquement sur les apports de l'approche narrative dans la contribution du développement de la capacité des participants à se voir comme des agents de changement et du pouvoir d'agir chez les hommes subissant de la violence conjugale. Pour ce faire, le profil des participants sera d'abord présenté et viendra ensuite, l'évolution de leurs discours à l'égard de leur expérience et de leur compréhension de la situation. Chaque participant sera identifié par des noms fictifs afin de conserver et de respecter leur anonymat. Les sources de données ont été récoltées par les enregistrements des séances et la transcription des comptes rendus. De ce fait, les retombées de l'intervention de groupe sont documentées à travers l'écoute, les observations et les vécus des participants et de moi-même comme intervenante. Finalement, les extraits des discours des participants seront mis en lumière pour refléter les tentatives d'expérimenter des étapes de l'approche narrative et le stade du modèle transthéorique du changement atteint par chaque participant lors de la dernière séance.

4.1 Profil et brève histoire des participants selon leur dossier

Comme mentionné dans le troisième chapitre, les participants sélectionnés pour former le groupe ont commis de la violence réactionnelle au moment des incidents. La majorité a été référée, soit par leur avocat ou le juge, pour suivre des séances de thérapie. Ils sont donc des participants non volontaires. Sept participants ont été sélectionnés, mais seulement cinq se sont présentés de manière irrégulière durant la période de l'activité d'intervention, du 14 septembre 2023 au 21 décembre 2023. Le tableau suivant présente le profil des participants ainsi que leur brève histoire conjugale au moment de l'incident. Parmi les sept participants, les cinq premiers ont été retenus pour ce chapitre, car ils ont assisté à au moins une rencontre pendant la période de stage.

Tableau 1 – Profil et brève histoire des participants

Pseudonyme	Âge	Origine	Niveau de scolarité	Accusations	Nombre d'années au Canada	Situation conjugale Violence vécue selon le dossier préparé par l'organisme
P1 – Alain	20-30 ans	Europe	3 ^e année	Violence avec armes Séquestration Menace de mort Violence	20 ans +	Il vit avec une autre conjointe Dans sa relation précédente, il nomme avoir vécu une « arnaque » de son ancienne partenaire et la belle famille. Il a été marié pendant 1 mois.
P2 – Isidore	30-40 ans	Afrique du Nord	BAC	Voie de fait	10 ans +	Il vit avec sa conjointe. Le couple a plusieurs enfants et en attend un autre. Tendance à fuir ou à se taire et madame comme agressive. Présence de violence psychologique et d'harcèlement.
P3 – Benjamin	30-40 ans	Europe	Maîtrise	Voie de fait	10 ans +	Célibataire. Dans sa relation précédente, il se sent souvent envahi par sa partenaire et pas considéré dans la relation.
P4 – Noah	30-40 ans	Amérique centrale	Secondaire 3	Voie de fait		En relation et vie commune avec sa partenaire. Le couple a eu des enfants ensemble et il a un enfant avec une partenaire précédente. Présence de violence psychologique et verbale provenant de madame.
P5 – Arnaud	30-40 ans	Afrique de l'Ouest	Secondaire 4	Séquestration Voie de fait conjugal	20 ans +	Consommation d'alcool de monsieur. Présence de violence verbale (insultes au monsieur), lorsque les deux consomment. Monsieur a tendance à fuir les situations conflictuelles en quittant l'espace. Monsieur n'est plus en relation avec madame.
P6 – Pierrot	40-50 ans	Afrique du Sud	Études supérieures	Voie de fait	En cours	Il est en relation et a une relation extraconjugale. Son amante veut qu'il quitte son épouse. Présence de violence physique et psychologique de la part de son épouse. Monsieur a des craintes des complications pour son dossier d'immigration. Il évite les situations conflictuelles en l'évitant ou en quittant l'espace.
P7 – Wesley	30-40 ans	Afrique du Nord	BAC	Voie de fait Harcèlement	10 ans +	Marié avec une nouvelle conjointe. Séparé récemment et a des enfants en garde partagée. Les sources de conflit tournent autour de l'argent.

Tableau 2 - Synthèse de l'évolution des participants à travers les stades du modèle transthéorique du changement.

Les cases grisées représentent les absences aux séances.

Nom/séance	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Alain	PC		C	C	C	C		C	C	C	C	C			
Isidore			PC	PC		PC	PC	PC	PC	PC	PC				
Benjamin	C	PC	PP	C		C	C								
Noah	C				C		PC								
Arnaud													C		

Légende

PC – Précontemplation

C – Contemplation

PP – Préparation

A – Action

M – Maintien

Dans le tableau 2, on note globalement un taux d'absentéisme relativement élevé chez les participants. Aucun participant n'a complété la totalité du programme de groupe et deux participants ont complété plus de 50 % du programme (Alain et Isidore).

Par ailleurs, selon l'évolution des stades du modèle transthéorique du changement, les participants oscillent généralement entre les phases précontemplation et contemplation. De plus, on observe une stagnation à la phase contemplation pour Alain et à la phase précontemplation pour Isidore à travers les séances de groupe. Seul Benjamin a pu franchir la phase de préparation.

Finalement, de manière générale, la majorité des participants est en mesure de constater un problème dans leur dynamique de couple. Le tableau de la page suivante met notamment en lumière le sommaire de l'évolution des participants, le moment clé de l'approche narrative qui a pu être déployé et les interventions préconisées.

4.1.1 Sommaire des résultats des participants présents

Tableau 3 – Sommaire des résultats des participants présents

Participant	Nombre de séances présent (sur 15)	Moment clé de l'approche narrative	Mes interventions	Stade transthéorique de changement	
				Séance 1	Dernière séance présente
P1 – Alain	10	Moment d'exception	Écoute active Reflét Reformulation Intellectualisation	PC	C
P2 – Isidore	8	Déconstruction	Écoute active Confrontation Reflét	PC	PC
P3 – Benjamin	6	Moment d'exception	Écoute active Reflét Reformulation Intellectualisation	C	C
P4 – Noah	3	Déconstruction	Écoute active Reflét Reformulation	C	PC
P5 – Arnaud	1	Déconstruction	Écoute active Reflét Reformulation	C	C

Légende

PC – Précontemplation **C** – Contemplation **PP** – Préparation **A** – Action **M** – Maintien

Durant la période de l'activité d'intervention, aucun participant n'a terminé les 15 séances de groupe. De plus, puisque l'organisme préconise l'individuel plutôt que le groupe, les résultats seront présentés individuellement afin de démontrer, cas par cas, l'évolution de chaque participant. Les moments clé de l'approche narrative tels que la déconstruction et le moment d'exception sont les deux étapes qui ont pu être expérimentés.

Par ailleurs, pour orienter les interventions, les objectifs exprimés par les participants ont été pris en compte dans la mesure du possible :

- Avoir des conseils, des points de vue, des opinions;
- Utiliser l'expérience des autres pour mieux se comprendre;
- Comprendre d'où vient la colère

Selon notre point de vue, les objectifs ne sont pas atteints, notamment dû aux absences des participants freinant la continuité du travail sur soi et le processus de changement. En outre, compte tenu de la structure du groupe privilégiée par l'organisme, les conseils et les opinions ne sont pas encouragés. D'un autre côté, pour évaluer où les participants sont rendus dans l'atteinte de leurs objectifs, nous croyons qu'il aurait été pertinent de tenir une rencontre individuelle à mi-parcours et à la fin du groupe.

4.1.2 Auto-évaluation du fonctionnement et des effets du problème dans la dynamique de couple

Durant les premières prises de parole de chaque participant, il a été question de laisser libre cours pour qu'il puisse s'exprimer à leur manière. À ce stade-ci, j'ai tenté d'approfondir ma compréhension en posant des questions ouvertes. Par moment, des reflets, la reformulation et l'utilisation des analogies ont permis de démontrer ma compréhension.

Participant 1 - Alain

Dans son discours, Alain se qualifie comme une personne solitaire. Lorsqu'il vit une situation non désirée ou des émotions négatives, il dit que son humeur paraît clairement dans son non verbal. Dans ces moments, il ne pleure pas, mais a plutôt besoin d'être seul et de réfléchir dans son coin pour gérer son problème. Bref, il s'enferme sur lui-même pour faire un genre de bilan sur la situation en question et pour tenter de trouver une solution par lui-même. Il n'aime pas sentir qu'il doit dépendre de quelqu'un.

En cherchant à approfondir et à clarifier davantage les impacts de son comportement dans sa relation, en utilisant les techniques d'intervention telles que l'écoute active et les questions ouvertes, il mentionne qu'au début de sa relation actuelle, étant donné son expérience précédente, le moment de l'incident l'avait sauvé de l'accusation de séquestration. Par conséquent, il a développé une méfiance dans sa relation avec les femmes et ressent le besoin de se protéger. Lorsqu'il y avait des tensions dans sa relation actuelle et avec les femmes en général, il commençait à enregistrer. Qui plus est, il n'est pas à l'aise d'être seul avec une femme. D'ailleurs, il mentionne ne pas trop savoir ce qu'on peut l'accuser dû aux fausses accusations antérieures.

[...] ce qui a [...] vraiment allégé un peu ma peine et qui m'a fait sortir de [la prison] rapidement, bah en fait, c'est le fait que le soir où je disais de partir et qu'elle a refusé de partir de chez moi, à un moment donné, je sais pas pourquoi j'ai eu le réflexe de prendre mon téléphone et de filmer la scène où je lui demandais de partir et que elle me disait que non. Donc après quand, vu dans l'accusation elle a dit que je l'ai séquestré, c'est difficile de continuer à dire que je l'ai séquestré quand je l'ai ordonné même de partir. Donc ça m'a aidé. Alors je me suis dit maintenant, à chaque fois je vais avoir une tension avec une femme, là faut que j'aie une preuve de quelque chose qui va dans mon sens, donc c'est pour ça que j'enregistrais genre quand, au début, quand j'ai connu ma compagne, ouais, elle était très gentille et tout, mais dans les débuts, on ne connaît pas vraiment les gens donc (en chuchotant) je sais pas si on les connaît vraiment entièrement, mais c'est autre chose. En tout cas, dès qu'on commence à se disputer, on peut discuter, mais quand ça... si on montait dans le ton et que ça prenait vraiment une tournure un peu violence verbalement, j'enregistrais.

En s'inspirant de l'approche narrative, il a été question de tenter la déconstruction. Avec des reflets sur son besoin d'avoir de l'espace et de se sentir respecté, Alain observe que sa manière d'être semble poser des problèmes dans sa relation de couple actuelle et ses relations antérieures où ses partenaires lui reprochaient de ne pas s'ouvrir à elles. Il est ouvert à recevoir des insatisfactions de ses partenaires, mais lorsqu'elles lui reprochent alors qu'il ne va pas bien, il trouve qu'on lui rajoute un autre problème qui n'a pas lieu d'être. Il exprime : « mais ça va me saouler, ça va me taper sur le système, vraiment. [...] je pense que c'est un caprice en fait. Je vois ça comme des caprices. » De plus, il avance que sa relation n'est pas toujours saine : il peut y avoir des cris quand les choses ne vont pas bien et ce n'est pas agréable.

Par ailleurs, Alain mentionne qu'il est capable d'avoir une conversation saine lorsque les choses vont bien, ce qui lui permet de mettre en lumière comment il peut être et ce qu'il souhaiterait quand il ne va pas bien. De plus, il a des questionnements par rapport à ses manières de gérer les conflits.

Quand on est dans un bon échange, le mood est positif et tout donc et j'en profite pour lui dire *tu sais, quand je suis comme ça des fois, faut pas que tu le prennes mal* et c'est super bien reçu à ce moment-là. Mais aussitôt que, qu'on tombe dans les cas de figures, moi, c'est comme si j'avais parlé dans le vent. Donc quand je pense plusieurs fois que je parle dans le vent, je me dis *ben à chaque fois, je dis plus rien* et je choisis le silence, silence radio et même ça, c'est pire, c'est-à-dire que parler, expliquer les choses calmement quand ça va mal, ça fonctionne pas. Expliquer les choses calmement quand ça va bien, ça ne fonctionne pas. Se taire, ça fonctionne pas. Crier, ça ne fonctionne pas, donc là, c'est quoi la solution? Qu'est-ce qui fonctionne alors?

Selon la compréhension d'Alain, les réactions de ses partenaires sont expliquées par une dépendance affective ou « *peut-être de l'égoïsme* ». Il reconnaît qu'elles souhaitent qu'il aille mieux, selon ses observations : elles veulent qu'il aille mieux grâce à elles. Il ne veut pas sentir qu'il dépend d'une autre personne pour aller mieux. Par ailleurs, il essaye de trouver la bonne façon de faire pour éviter les conflits. Il exprime souvent par la colère et dit avoir de la difficulté à la gérer.

Durant l'accompagnement, on lui a demandé : « *D'après toi, à quoi sert la colère? Pourquoi est-ce qu'on ressent la colère?* » dans le but de séparer l'émotion de sa difficulté à gérer la colère. En outre, il a été invité à répondre à la question : « *Quand tu ressens la colère, qu'est-ce que tu penses que tu essaies de dire à travers la colère?* » (Séance 6)

Ah bah, mon mécontentement finalement ou ma déception, ma... Oui, en fait... en fait... Ouais, je pense que c'est lié finalement parce que c'est vrai que ma colère, j'ai dit qu'elle est extrême souvent quand quelque chose me déplaît, mais au final, elle est à elle, au même degré que ma déception.

À partir de cette introspection, Alain se rend compte qu'il peut communiquer davantage avec sa partenaire pour exprimer ce qu'il ressent sur le moment, au lieu de simplement se refermer et s'attendre à ce qu'elle comprenne qu'il a besoin d'espace.

Étape transthéorique de changement – Contemplation

À travers le moment clé de la déconstruction inspirée de l'approche narrative, Alain énonce clairement et rapidement sa compréhension du problème dans sa dynamique de couple, soit le manque de communication. Lors d'un incident avec sa présente partenaire au téléphone, où celle-ci tentait de clarifier l'identité d'une fille sur les réseaux sociaux d'Alain, il a essayé de communiquer avec elle en mentionnant qu'il avait déjà parlé de cette personne. Cependant, sa partenaire ne le croyait pas, lui répétant qu'il n'avait jamais parlé d'elle. En colère, il ne savait plus quoi faire outre que de raccrocher. À partir de cette étape, nous avons essayé de déplier davantage ce qui en était pour lui dans le moment. Les séances subséquentes avaient pour but de l'accompagner dans le questionnement de son vécu, ses manières de faire, etc. et de l'accompagner dans l'étape de la préparation pour l'aider à chercher activement des

nouvelles manières de gestion de conflit. Toutefois, Alain s'est absenté à plusieurs reprises, malgré les tentatives sans succès de l'organisme pour le rejoindre et faire des suivis.

Participant 2 – Isidore

Isidore se décrit comme une personne trop calme et patiente. Les choses ne sont souvent pas graves pour lui et il a tendance à laisser aller pour éviter des conflits.

Par ailleurs, Isidore qualifie sa dynamique de couple comme non égalitaire. Sa conjointe lui reproche beaucoup de choses, mais quand c'est lui qui lui reproche cette même chose, il nomme qu'elle n'est pas contente. De plus, il trouve que sa conjointe ne fait pas assez d'efforts pour régler les problèmes.

[...] elle me reproche beaucoup de choses, mais moi quand je reproche quelque chose, vraiment m'affecter, des choses qu'il faut pas faire ça, Par exemple *essaye de ne pas faire ça*, elle va se fâcher, tout ça. Moi, je fais ce qu'elle me demande. Par exemple mâche doucement la gomme. *Ok, c'est bon, c'est correct*, mais elle, quand je dis quelque chose, elle va se fâcher. [...] Elle ne fait pas l'effort de, de... par exemple de régler le problème.

Ce que Isidore comprend de sa dynamique de couple, c'est que la fatigue engendre plus facilement des conflits puisque le couple vient d'avoir d'un nouvel enfant en plus de s'occuper de deux autres enfants en bas âge.

[...] Mais je ne sais pas ce qui est arrivé parce que ça a changé après... euh... les derniers... les deux jumeaux, ça a vraiment changé. [...] son comportement, beaucoup de choses [...] ça s'énerve facilement, un rien du tout, ça part en colère. [...] Moi, j'essaye de régler ça amicalement, mais ça peut déclencher une chicane.

Il sent qu'il marche sur des œufs à la maison. Cette dynamique de couple l'épuise moralement. Selon lui, la solution serait de partir dans leur pays d'origine, pendant 3 à 4 mois, pour que sa conjointe puisse se sentir à l'aise, étant donné qu'elle ne travaille pas au Canada.

Par ailleurs, pour lui, sa conjointe devrait être contente et ne devrait pas se plaindre. Il donne l'exemple d'un voyage qu'il a fait avec elle où durant la COVID, le couple est parti en Égypte, parce qu'elle avait besoin de changer d'air. Lorsqu'ils sont revenus, elle est cependant restée déplaisante selon lui. Nous lui

avons fait part de notre observation concernant son attention à ses besoins matériels, mais que ses besoins affectifs semblent être négligés. D'ailleurs, il généralise ses besoins comme ceux que « *toutes les femmes veulent* ». L'utilisation d'analogies vise à lui faire prendre conscience que ce qu'il pense n'est pas la même vérité pour elle. Nous avons tenté de l'amener au stade de contemplation. Toutefois, les réponses d'Isidore démontraient qu'il croit fermement à sa vérité :

Isidore : Non, je ne pense pas qu'elle manque de ça [besoins affectifs]

Intervenant : Tu penses pas ou c'est ce qu'elle t'a dit?

Isidore : Je suis sûr c'est ça.

Étape transthéorique du changement - Précontemplation

Isidore a pu assister à huit rencontres et les intervenants de l'organisme ont pris la décision de l'expulser du groupe, car il ne faisait pas preuve de travail sur soi et présentait des hésitations face à l'aide. En effet, il mentionne vouloir trouver des solutions, mais lorsqu'on tente d'approfondir les problèmes soulevés par Isidore, il finit par dire qu'il y a déjà trouvé des solutions et que les problèmes sont réglés ou bien qu'il s'attende à ce que sa conjointe change. Il estime que discuter des problèmes peut entraîner des conflits.

Toi, tu as essayé de trouver pourquoi elle fait ça. Il faut que c'est elle qui va comme... je ne sais pas comment dire... parce que si je rentre dans ça, je vais essayer de trouver... par exemple, parler avec elle à cause de ça, ça va engendrer des conflits. [...] Comme toutes les choses que c'est... ça vient de elle. [...] Sinon, si ça vient de toi, tu commences à poser des questions, c'est conflit.

En somme, soutenir Isidore dans la déconstruction de son discours initial et favoriser son agentivité ont présenté un défi en raison de l'absence de prise de conscience de sa contribution dans la dynamique de couple et sa difficulté à considérer d'autres perspectives. Il croit qu'étant comme il se décrit, les conflits ne sont pas déclenchés par lui, mais bien par sa conjointe. Il croit que s'il répond aux demandes de cette dernière, il ne devrait pas avoir de problèmes.

Participant 3 – Benjamin

Benjamin se qualifie comme une personne très calme, qui a peu de limites et se voit comme quelqu'un de « très excessif » en général. Maintenant, il ne boit plus d'alcool. De plus, il trouve qu'il n'est pas assez

exigeant et, trop laxiste quand il veut exprimer un besoin ou mettre ses limites. Il sent qu'on peut le prendre pour un idiot.

Dans ses relations antérieures, Benjamin trouve qu'il a manqué d'espace. Il constate que ses partenaires sont tout le temps après lui et la communication n'est pas la plus optimale : « *Je ne prenais pas le temps en fait de lui expliquer. C'est à ce moment-là que j'étais toujours en réaction de... c'est-à-dire elle venait, elle, elle, elle rentrait dans ma zone.* »

Ce qu'il en comprend, c'est que ses partenaires recherchaient de l'attention. Dans le cas de sa dernière relation, Benjamin interprète qu'elle comblait son temps en étant sur son dos.

[...] C'est qu'elle fait plein de choses, mais des fois, il avait plus rien à faire aussi et je me demande si c'était pas ça le truc, c'est qu'elle avait plus rien à faire ou alors elle avait beaucoup de temps facqu'elle comblait ce temps-là entre ses activités ou entre ce qu'elle faisait en venant me prendre du temps à moi en fait.

En outre, selon lui, sa partenaire désirait prendre le contrôle de son argent, de son aspect financier. Comme Benjamin avait participé à la cohorte précédente de groupe d'hommes victimes de violence conjugale, le partage d'un des participants de cette cohorte lui a fait comprendre que sa partenaire aurait voulu avoir le contrôle de son argent : « [...] elle voulait s'occuper de mes comptes. Elle voulait avoir une emprise sur mes comptes. En fait, elle voulait optimiser la manière dont je gère mon argent. C'est quelque chose que je voulais pas. »

Par ailleurs, selon Benjamin, il a pris le temps de comprendre sa partenaire, mais le fait d'avoir été alcoolique n'a pas aidé à construire une saine relation de couple.

J'ai vraiment l'impression d'être comme ça en relation [attentif et donner de l'importance à la personne], à part que j'ai été alcoolique. Mais sinon, j'ai vraiment l'impression d'être comme ça, de me réjouir pour la personne, de... d'y mettre énormément de compassion, de l'empathie.

Étape transthéorique du changement – Contemplation

Benjamin comprend que sa manière de faire en relation n'est pas la plus favorable pour développer une relation saine et harmonieuse. Son côté plus laxiste peut engendrer de la frustration et un manque de responsabilisation dans sa dynamique de couple.

Participant 4 – Noah

Durant les trois séances de groupe présentes et les tentatives d'amener Noah vers les moments clé de l'approche narrative, Noah donnait peu de détails sur sa situation de couple et mentionnait à plusieurs reprises qu'il désirait trouver des solutions. Par contre, celui-ci a participé à trois séances de groupe de manière irrégulière. Malgré une tentative de déconstruction durant ses présences, il a justifié son abandon du groupe. Lors de la dernière séance à laquelle il a assisté, il a avancé que son couple allait pour le mieux, qu'il y avait eu un changement dans la dynamique du couple, que sa conjointe semblait plus compréhensive et qu'il se sentait compris.

Étape transthéorique du changement - Précontemplation

Durant la période où le groupe se déroulait, Noah semblait être dans la phase de précontemplation puisqu'il ne reconnaissait pas tout à fait sa responsabilisation dans sa dynamique de couple. De plus, ses partages vagues et sa fréquence de présence aux séances de groupes ne permettent pas d'affirmer qu'il saisit les impacts des enjeux dans son couple qui l'ont conduit à l'incident.

Participant 5 – Arnaud

Arnaud se décrit comme une personne qui aime accueillir les gens et, qui a un bon cœur. Il a de la difficulté à dire non. Il laisse tout le monde cogner chez lui et faire respecter ses limites s'avère un de ses défis.

Arnaud a connu sa partenaire devant chez lui. Depuis la première rencontre, le couple se rencontre à cet endroit. Après quelque temps, elle a commencé à s'inviter chez lui pour boire. D'ailleurs, c'est lui qui fournit l'alcool. Avec la consommation d'alcool, il trouve que c'est encore plus difficile de placer ses limites : « Quand je lui dis *bon c'est assez, moi je ne suis plus capable [de continuer à boire], laisse là, on va continuer demain*, elle se sent insultée et elle commence avec des mots violents et tout. Quand je dis *va-t-en de chez nous, c'est encore pire.*»

Il comprend la réaction de sa partenaire comme de la jalousie ou une insécurité : « Elle a peur de partir un peu parce que, moi je suis un jeune homme, je connais beaucoup de filles, honnêtement, peut-être c'est la jalousie, parce que si elle s'en va, peut-être qu'il y a une autre fille qui va la remplacer. »

Par la reformulation et des questions ouvertes, il reconnaît ou interprète que les comportements de sa partenaire sont un manque de respect : « Quand je vois des affaires comme ça, c'est carrément du manque de respect parce que, je ne vais pas chez les gens et... tu ne peux pas fouiller dans les affaires du monde comme ça. Faut demander. »

Dans ces moments où elle prend son alcool, Arnaud dit qu'il ne réagit pas, mais réitère qu'elle doit demander et qu'elle ne doit pas finir ses bières. Sa partenaire réagit par des paroles blessantes et insultantes.

Par ailleurs, Arnaud explique sa générosité de partage par le fait qu'il vient d'une grande famille et où le partage est valorisé : « Quand on est à la maison, personne ne peut sortir acheter une p'tite, p'tite pointe de pizza, l'amener à la maison et manger ça devant tout le monde comme ça. C'est impossible. Mes parents vont dire *un, deux, trois, quatre... on est combien? Coupe ta pointe en 4 morceaux.* »

L'incident qui l'a amené à des enjeux juridiques a eu des impacts sur son identité. Il nomme qu'il n'est plus la personne dont il se percevait auparavant et qu'il a perdu de l'intérêt pour ce qu'il faisait avant, comme faire de la musique, être entouré d'amis et des membres de sa famille.

Avant, j'étais plus motivé. Ça m'a toute démotivé ça, dans toutes mes affaires, c'est... tout ce que je faisais que j'aimais, j'ai quasiment tassé de côté. [...] La motivation aussi, ça m'a démotivé. [...] Pourtant je suis un jeune qui a de l'énergie, je bouge beaucoup. [...] comparé avant, j'étais plus animé. [...] Depuis que ça m'a arrivé la deuxième fois, ça m'a laissé une trace.

En plus, il craint de se faire avoir, car ce n'était pas la première fois que sa partenaire appelait la police contre lui. Après les événements, elle s'excusait toujours auprès de lui, il la pardonnait et la dynamique recommençait. Par conséquent, il a développé une méfiance : « *Si je donne la chance à quelqu'un d'autre là, c'est quoi qui va m'arriver la prochaine fois?!* » Pour lui, une femme est bonne à charmer et c'est la

raison pour laquelle il lui donnait une nouvelle chance : « Elle m'a parlé, sur la parole, moi, je me suis laissé emporter et c'est ça. J'ai dit *Ok, c'est correct.* » Il dit être déçu et cette déception a également un impact sur ses autres relations, notamment celles amicales. Il ne supporte plus ses amis comme avant.

En résumé, Arnaud conçoit l'incident comme une trahison, car sa partenaire a abusé de sa confiance. Par conséquent, il exprime qu'il ne fait confiance à personne. Pour lui, « *elle a embarqué tout le monde dans le même bateau.* » D'ailleurs, en une séance, il n'a pas été possible d'entamer la déconstruction, puisqu'il était dans la narration de l'événement. La prochaine étape aurait été de l'accompagner dans la déconstruction de l'isolement et d'explorer d'autres alternatives pour s'épanouir dans ses relations malgré son expérience, tout en étant vigilant aux intentions des autres personnes.

Étape transthéorique du changement – Contemplation

Arnaud démontre une compréhension de la présence d'un problème, mais n'est pas tout à fait prêt à se mobiliser pour entamer un processus de changement. Il est dans l'évitement des gens pour le moment par crainte de revivre la même expérience. Il ne nie pas le problème et repart de la séance avec l'objectif de vouloir comprendre ce qui l'a amené à ce genre d'incident.

4.1.3 Moment d'exception

Dépendamment du stade de changement auquel les participants se trouvent, il a été possible d'explorer les moments d'exception avec certains. Il a été question de comprendre une situation dans laquelle le participant a réagi différemment et par le fait même, a observé des résultats positifs.

Participant 1 – Alain

Alain comprend qu'il peut être beaucoup dans l'interprétation, à tenir pour acquis qu'il comprend, ce qui présente un obstacle à l'écoute active dans une conversation. Il voudrait approcher les situations avec curiosité plutôt qu'avec des idées préconçues.

J'ai tendance à tout le temps dire que je comprends donc, enfin, je trouve que ça met des limites à la compréhension finalement, parce que si on me dit essaye de me comprendre dès que je dis que je comprends, mais ce que réellement j'essaie de comprendre. Donc, je me suis

dit, faut que j'approche la chose comme si je ne savais pas. [...] C'est la possibilité peut-être de, bah, de revoir ma compréhension de la situation.

Alain identifie un moment d'exception où il n'avait pas interprété en donnant comme exemple une discussion qu'il a eue avec sa partenaire concernant son désir à elle de retourner aux études. Cette décision aura des répercussions au sein du couple, puisqu'ils ne se verront plus aussi souvent et qu'il y aura un impact au niveau financier. Avec le reflet, Alain se rend compte que, dans cette situation, il n'a pas réagi de la même manière que d'habitude, soit de donner son avis et d'influencer la décision de sa partenaire.

Cette ouverture s'avère pertinente dans la gestion de la colère. En effet, il peut aller dans l'argumentation et tenter de faire valoir sa vérité. Ainsi, son ouverture lui permet d'entendre la vérité de sa partenaire qui peut différer de la sienne ce qui lui donne un effet libérateur :

Ça me libère vachement en fait. C'est, c'est comme si j'avais moins de responsabilité en moi. [...] Et là, finalement, c'est comme un équilibre, un bon équilibre, quoi. [...] c'est que ça nous a super rapproché. Le peu de temps qu'on passe ensemble, on se parle, on se parle beaucoup, on échange sur plein de choses alors qu'avant [...] on pouvait rester des heures dans la même pièce mais sans se parler, quoi.

Par ailleurs, il remarque que cette manière de faire change la dynamique du couple, car il désire mieux la comprendre plutôt que d'être en réaction : « Je lui montrais vraiment au fond, *je suis avec toi, je te soutiens à 100 %* et tout et... juste ça, ça a changé, elle-même, ben finalement sa, sa manière d'être au quotidien avec moi. »

Suite envisagée

À partir de cet exemple, il aurait été question d'approfondir les effets sur la dynamique de couple et sur lui-même, ainsi que de comprendre les facilitants qui ont favorisé ce comportement et les obstacles qui l'ont entravé. L'intention serait de l'aider à consolider les approches qui peuvent être plus satisfaisantes pour la dynamique de couple et épanouissantes pour lui.

Participant 3 – Benjamin

À travers nos échanges avec Benjamin, lorsqu'on lui demandait ce qui lui manquait pour qu'il ait une relation satisfaisante, il parlait de poser des limites. En fait, lorsque la question du moment d'exception a été soulevée, à savoir s'il avait eu un moment où il trouvait qu'il avait posé des limites, il a dit qu'il a très peu de limites et qu'il considère cela comme un défaut. En élargissant la question à ses autres relations et non seulement dans une relation amoureuse, il se souvient d'avoir mis des limites avec des clients. Il donne l'exemple d'une cliente avec qui il a eu une altercation, parce que celle-ci affirmait que son site Internet était inadmissible, malgré les nombreuses demandes qu'elle avait faites pour corriger la situation. De plus, elle exprimait son mécontentement par un courriel « *en mode assassin : en gras, majeur capital* ». Pour tenter de régler la situation, Benjamin s'est enregistré et a filmé son écran pour expliquer chaque point que sa cliente citait dans son courriel, en lui montrant les codes de son site. À la suite de sa réponse, sa cliente lui a demandé de lui envoyer la facture des corrections qu'il avait apportées et Benjamin trouvait que son ton était, cette fois, plus courtois.

Par les questions ouvertes, Benjamin remarque que de placer ses limites lui apporte du respect. On lui a demandé s'il y a quelque chose qu'il fait au niveau professionnel qui pourrait être transposable au niveau relationnel. Benjamin trouve que d'avoir été alcoolique a été un défi sur le plan relationnel, notamment de placer des limites respectueusement et d'être empathique. D'un autre côté, il remarque que ce sont des choses qu'il est capable de faire.

J'ai vraiment l'impression d'être comme ça, déjà en relation en fait, à part le fait que j'ai été alcoolique puis que quand je buvais, je pouvais dire des conneries ou que mon comportement était inacceptable. Mais sinon, j'ai vraiment l'impression d'être ... de me réjouir pour la personne, de, de, de d'y mettre énormément de compassion, de l'empathie. [...]

Lorsqu'on lui demande ce qu'il lui manque pour être en mesure de réagir différemment qu'au moment de l'incident qui l'a amené à des enjeux juridiques, il dit avoir besoin d' « *une nouvelle blonde* ». Pour lui, « il y a des choses à essayer »

Suite envisagée

Étant donné qu'il n'est pas dans une relation amoureuse, la prochaine étape aurait été d'approfondir sa compréhension sur sa capacité à poser des limites dans différentes situations et des facteurs qui l'amènent à le faire. Puis, il aurait été question d'explorer les avantages de poser des limites respectueusement autant pour lui individuellement que pour la relation et les obstacles qui nuisent à sa constance d'application. Toutefois, Benjamin a reçu une peine discontinue, c'est-à-dire qu'il doit être en prison les fins de semaine, ce qui a mis fin à sa participation au sein du groupe.

Les résultats illustrent la pensée et le raisonnement de chaque participant à l'égard de leur situation et leur dynamique de couple. Il faut noter que les étapes de la déconstruction et de moments d'exception de l'approche narrative n'ont pas pu être déployées dans leur globalité. Le processus de changement de tous les participants a été interrompu dû à leur présence inconstante aux séances. Nous pourrions explorer et détailler les contributions et les obstacles du processus de changement des participants dans le prochain chapitre.

CHAPITRE 5

DISCUSSION DES RÉSULTATS

Ce dernier chapitre sera consacré à interpréter les résultats. Il sera question de porter un regard sur des composantes de l'approche narrative qui ont pu être déployées, les apports du modèle transthéorique du changement dans le contexte de l'intervention de groupe et les défis rencontrés tout au long du processus d'intervention. L'expérience des participants qui a été énoncée dans le chapitre précédent, et les observations notées dans mon journal de bord mettront en lumière ce qui a été favorable aux changements chez les hommes participants. Deux constats seront principalement élaborés : la structure du groupe et le processus de l'intervention. Cette section se conclura par une réflexion en lien avec l'intervention auprès des hommes subissant la violence conjugale et détaillera l'atteinte des objectifs du projet d'intervention.

5.1 Ventilation des résultats et des données recueillies

5.1.1 Le portrait des hommes

D'après le profil des participants, nous pouvons constater que tous les participants sont issus de l'immigration et ont entre 20 et 40 ans. En concordance avec différentes études, plusieurs auteurs ont identifié que les jeunes hommes sont plus à risque de vivre de la violence conjugale comparativement aux hommes plus âgés (Borden et al., 2018; Godbout et al., 2019). Par ailleurs, les participants du groupe avaient ou ont une relation hétérosexuelle. Tous exprimaient le besoin d'avoir des conseils et de trouver des solutions.

En matière de résolution de conflit, la plupart des participants optent pour le silence et des stratégies d'évitement en espérant que la tension dans le couple se dissipe. D'autres peuvent se mettre en colère pour exprimer leur mécontentement. Outre le besoin de gérer leur colère, les participants ne semblent pas en mesure de reconnaître des difficultés conjugales. En effet, il est reconnu que les hommes font des demandes d'aide en lien avec des problèmes secondaires comme l'agressivité ou la colère, des problèmes qui sont socialement acceptables chez les hommes (L'Heureux, 2020).

Considérant que tous les participants font une demande d'aide contrainte, ils sont considérés comme des participants non volontaires. De ce fait, on peut présumer la présence d'un certain niveau de résistances

qui peut se manifester de plusieurs manières, telles que ne pas payer pour les services, être en retard, se conformer passivement au thérapeute, etc. (Deslauriers et al. 2019). Cependant, aucune information et aucune donnée recueillie ne permet d'affirmer, avec certitude, la présence de différentes manifestations de l'ambivalence.

5.1.2 Autres constats

Malgré qu'il ne fût pas possible de mesurer les impacts du projet d'intervention sur les participants considérant la structure, voici quelques constats qui seront abordés plus en détails dans ce chapitre :

- Il y a un haut taux d'absentéisme;
- Selon le modèle transthéorique du changement, il semble difficile pour les hommes de passer d'un stade à un autre;
- Il n'est pas possible de déterminer si les participants ont développé des points de repères personnels et relationnels;
- Le niveau de partage de leur histoire varie d'un participant à l'autre : certains trouvent plus facile de s'exprimer que d'autres.

Dans les sections suivantes, les défis de l'intervention auprès des hommes subissant de la violence conjugale, les impacts dans leur processus de changement et de l'atteinte des objectifs seront davantage discutés. Il sera question de tenter de ressortir des éléments de réponses à la question de recherche : de quelle manière une intervention auprès des hommes victimes de violence conjugale peut-elle leur permettre d'entamer un processus de changement en se basant sur le modèle transthéorique de changement de Prochaska?

5.2 La structure du groupe

Alors que le modèle d'intervention choisi lors de la conception du projet initial est appuyé par les particularités en intervention auprès des hommes documentées dans la littérature, l'organisme qui, rappelons-le, détient une expertise d'intervention auprès des hommes ayant des comportements violents a opté pour la même approche et structure auprès des hommes victimes de violence conjugale. Cette structure consiste en un groupe de thérapie préconisant l'approche individuelle (Turcotte et Lindsay, 2019). Étant plus formelle, elle met l'accent sur l'interaction entre un participant et les animateurs du groupe

pendant que les autres participants occupent un rôle de « spectateur passif » (Bertheau, 2006). En fait, le déroulement d'un échange était découpé comme suit : (1) narratif du participant avec les intervenants où ces derniers utilisent des techniques d'intervention pour susciter plus de partage et approfondir la compréhension de la situation. Par la suite, un espace est disponible pour que les autres participants partagent comment la situation partagée vient rejoindre leur vécu. Ces interactions sont faites avec les intervenants. Pour certains, cette interaction peut s'avérer intimidante. Par exemple, le participant qui échange peut-il se sentir observé? Nous avons donc rencontré des défis en lien avec l'application de l'approche narrative et l'utilisation du modèle transthéorique du changement.

5.2.1 Contributions et défis de l'approche narrative dans le déroulement du groupe

Bien que l'approche narrative n'ait pas pu être utilisée dans son intégralité lors du stage, certaines tentatives d'utilisation de l'approche ont pu être bénéfiques dans le processus de changement. De surcroît, tout comme l'approche, les objectifs du projet d'intervention misent notamment sur la compréhension de leur dynamique de couple et leur part de responsabilité au sein de cette dernière afin que les hommes puissent développer des points de repère individuels et relationnels. De plus, l'accent mis sur les moments exceptions vise à les motiver vers le changement et à encourager leur proactivité dans leur processus de changement. Lors des échanges, nous avons pu explorer le moment d'exception de Benjamin qui racontait une situation avec une cliente dans le cadre de son travail professionnel et avec laquelle il a reconnu avoir placé des limites professionnelles. À part la prise de conscience de ce moment, nous n'avons pas pu approfondir cette étape et apprécier son évolution dû à son abandon du groupe. En fait, il est difficile de tirer des hypothèses et des conclusions en lien avec les changements dans le discours de tous les participants.

Toutefois, l'effet des stratégies utilisées de l'approche narrative qui ont pu être déployées a permis aux participants d'extérioriser la situation pour avoir une perspective extérieure « *je me sens positif, ça fait du bien etc., ça m'aide à pouvoir voir la chose d'un point de vue extérieur.* » (Alain – S4) et de créer un moment d'introspection.

[...] j'ai eu le temps pour moi en ce moment et y réfléchir. Et puis, je me suis dit *mais comment elle peut, ben, ne pas comprendre ça* alors que c'est tellement... mais c'est pas une question

de vrai ou faux, c'est pas question que j'ai raison ou elle a tort, c'est question que c'est évident.
(Alain – S4)

Si le peu d'éléments de cette approche ont eu un impact positif sur le processus de changement, peut-on présumer que son utilisation intégrale aurait davantage maximisé l'atteinte des objectifs et favorisé le processus de changement? De quelle manière les participants dans le stade de précontemplation auraient-ils pu bénéficier de cette approche?

Des défis ont également été observés lors de l'application de l'approche narrative. Essentiellement, l'élément principal de l'approche narrative est de *raconter*. Or, s'exprimer peut représenter un défi pour certains participants : certains ont une facilité à exprimer leur vécu contrairement à d'autres. Un aspect fondamental de la narrativité est la capacité de raconter son histoire, à sa façon, dans ses propres mots, selon son propre cadre. Or, cette action peut se faire d'une multitude de façons et l'agence narration dépend de deux facteurs : la capacité de s'exprimer dans une forme de narrative compréhensive, même si les habiletés langagières sont limitées et, la possibilité d'exprimer son récit (Baldwin, 2013).

Considérant les propos de Baldwin (2013), tenir compte des habiletés langagières des participants et trouver des façons pour favoriser leur expression peuvent faciliter leur narrativité. On peut notamment penser à différentes méthodes variées pour susciter la réflexion et réduire le cadre formel de l'intervention, comme l'utilisation des photos, de l'art et d'autres pratiques associées à l'approche narrative. D'ailleurs, Baldwin (2013) appuie la diversité d'expression et reconnaît que les histoires peuvent être articulées à travers différentes méthodes : « Stories can be articulated, for example, as much through dance, movement and artistic expression as they can language – if we, as readers, are sensitive enough to the narrative features of such medias [...] »

Considérant que l'intervention auprès des hommes présentent des spécificités, qu'est-ce qui est considéré comme des services appropriés et les bonnes pratiques? Selon les *bonnes pratiques en intervention auprès des hommes* (Lavoie et al., 2021), la prise en considération et la pertinence de plusieurs éléments sont nécessaires pour accompagner les hommes en difficulté. Essentiellement, ce qui pourrait mettre les hommes à l'aise dans un processus d'intervention est de les faire sentir à leur place, les aider à briser l'isolement pour construire des liens forts ou consolider les liens existants. Aussi, reconnaître l'expression

de sa colère comme une façon d'extérioriser sa détresse plutôt que de l'associer à la violence permet de mieux cibler leurs besoins. Puisque la dignité est un élément important pour un homme, il est recommandé de s'adresser à lui avec des paroles qui éviteraient de susciter le sentiment de honte et de culpabilité. Évidemment, démontrer une attitude accueillante, offrir de l'écoute, de l'empathie et de l'ouverture à leurs différences pour les aider à avoir de la compassion envers eux, de mieux comprendre leur vécu et de leur montrer qu'on s'intéresse à son histoire.

Ainsi, étant donné les contraintes lors du stage mentionnées au chapitre 3, le manque d'espace pour varier le déploiement de l'approche narrative a été un défi dans l'utilisation de cette approche. Nous présumons que les variétés de méthodes d'expression et la prise en compte des bonnes pratiques de l'intervention auprès des hommes auraient enrichi la narration des participants et facilité le dévoilement de soi, les aidant à mieux comprendre leur dynamique de couple et à mettre de l'avant une nouvelle histoire émancipatoire.

5.2.2 Contribution et défis de l'utilisation du modèle transthéorique du changement

Comme mentionné dans les sections précédentes, l'intervention auprès des hommes comporte des spécificités propres à cette population. La réticence et l'hésitation de cette dernière à la demande d'aide s'avèrent un défi. Qui plus est, tout au long du processus de groupe, nous travaillons avec des participants non volontaires, ce qui ajoute un défi supplémentaire à l'intervention. En effet, ces participants peuvent hésiter à s'engager dans leur processus de changement ou peuvent y participer de manière superficielle (Rooney, 2018 dans Turcotte et Lindsay, 2019) tel que l'on peut observer dans les nombreuses absences des participants.

Le modèle transthéorique du changement a été utilisé comme référence pour situer les participants dans leur processus de changement. Cependant, ce modèle comporte plus qu'une simple référence : il est considéré comme l'une des assises à l'intervention auprès des personnes non volontaires (Turcotte et Lindsay, 2019). Comme l'évolution des séances de groupe dépend des sujets que le participant choisit d'aborder, il a été un défi de maintenir le modèle transthéorique du changement pour orienter les interventions et permettre aux participants de progresser dans leur processus de changement en les encourageant à être leur agent de changement. En effet, identifier le stade auquel les participants se

trouvent est une chose, mais, dans la continuité de l'utilisation du modèle, la prochaine étape serait d'identifier et d'utiliser les stratégies d'intervention (Prochaska et Prochaska, 2021).

Par ailleurs, les objectifs du groupe de thérapie sont d'aider les participants à entamer des changements, à résoudre des problèmes personnels et à se réadapter (Turcotte et Lindsay, 2019). Toutefois, comme nous pouvons le constater au tableau 2 du chapitre précédent, certains participants ne sont pas prêts à entamer des changements, voire à reconnaître un problème. Dans le cas d'Isidore, ses échanges et propos ont été interprétés comme une résistance à l'introspection et à la reconnaissance de sa responsabilisation dans la dynamique de son couple. Cette interprétation clinique a mené à son expulsion du groupe traduisant son manque de volonté de travailler sur soi. Dans l'utilisation du modèle transthéorique du changement, sachant qu'Isidore se retrouve constamment dans le stade de précontemplation où il n'est pas prêt à changer ou n'a pas l'intention de changer, la stratégie d'intervention proposée est, notamment, d'explorer le pour et le contre du changement (Prochaska et Prochaska, 2021). Or, dans la structure du groupe de thérapie où le rôle de l'intervenant est une figure d'autorité, un expert (Toseland et Rivas, 2016 dans Turcotte et Lindsay, 2019), l'intervention choisie pour susciter le changement a été la confrontation et l'attribution des « devoirs ». En outre, Prochaska et Prochaska (2021) énoncent plusieurs autres scénarios d'une personne au stade de précontemplation, soit le sentiment de découragement, ne pas être consciente d'un problème, la négation du changement, ne pas reconnaître les bénéfices du changement, etc. Ces différents scénarios auraient pu également être explorés avec Isidore.

D'un autre côté, Prochaska et Prochaska (2021) expliquent qu'une des raisons pour laquelle une personne se retrouve dans le stade de contemplation est qu'elle se sent prise, ne sachant pas comment progresser. En effet, comme Alain l'affirme :

Je choisis le silence, silence radio et même ça, c'est pire, c'est-à-dire que parler, expliquer les choses calmement quand ça va mal, ça fonctionne pas. Expliquer les choses calmement quand ça va bien, ça ne fonctionne pas. Se taire, ça fonctionne pas. Crier, ça ne fonctionne pas, donc là, c'est quoi la solution? Qu'est-ce qui fonctionne alors?

L'intervention proposée est d'encourager la prise de petits pas (Prochaska et Prochaska, 2021). Tout compte fait, on peut observer que la prise en compte du stade du modèle transthéorique de changement

auquel une personne se trouve peut fournir des pistes d'intervention adaptées pour l'accompagner vers un changement, en respectant notamment son rythme. En considérant les bénéfices de ce modèle, le haut taux d'absentéisme reflète-t-il la non-reconnaissance des participants à l'égard des bénéfices du changement?

Étant donné les hésitations des participants à la démarche thérapeutique, prendre en compte le stade auquel chaque participant se trouve est la « pierre angulaire » qui permet de le faire cheminer dans son processus de changement en privilégiant des stratégies d'intervention appropriées. Dans le cas échéant, omettre de tenir compte du stade dans lequel un participant est situé peut leur créer des résistances et de l'opposition (Prochaska, DiClemente et Norcross, 2003 dans Turcotte et Lindsay, 2019).

5.3 Processus d'intervention

Deux défis sont constatés à travers le processus de groupe : le manque de cohésion entre le modèle d'intervention choisi pour le projet et celui de l'organisme ainsi que l'absence d'intervention de groupe dans la structure même du groupe.

5.3.1 L'intervention de groupe et ses contributions

L'intervention de groupe vise l'intervention auprès d'un groupe comme entité plutôt qu'orientée vers l'individu. Elle encourage les interactions directes entre les personnes impliquées et le partage des idées et des émotions (Toseland et Rivas, 2016 dans Turcotte et Lindsay, 2019). D'ailleurs, lors du processus de groupe, il y a eu des moments où les participants désiraient partager leur opinion par rapport à un partage ou poser des questions à un autre participant. Cependant, la structure du groupe ne leur a pas permis de s'exprimer en ce sens. On peut présupposer que ce travail en silo isole les participants et les empêche de profiter des forces et du soutien de chacun. Ces éléments peuvent avoir des impacts sur le processus de changement, soit dans la compréhension de ce qui se passe dans leur vie et dans le groupe, ainsi que sur leur capacité à trouver les mots pour en parler et à exprimer leur réalité.

D'une part, l'intervention de groupe met l'accent sur le processus de groupe alors que le groupe de thérapie met l'accent sur l'individu. On sait que la spontanéité est favorable pour créer des liens et briser l'isolement. Plusieurs auteurs, cités dans Berteau (2006), avancent que la tendance à faire de l'intervention

individuelle en groupe centre l'intervention entre l'intervenant et le participant, alors que les autres membres occupent un rôle plutôt passif. Le groupe est donc inexistant. Ces auteurs reconnaissent que « *cette situation rend l'intervention ennuyante puisque la situation traitée par le membre est si personnelle que les autres membres ne peuvent faire de liens avec leur propre situation ; ils écoutent alors par politesse.* » (Berteau, 2006 : 18). En effet, l'espace de partage et d'interaction entre les participants que requiert une intervention de groupe est absent. Qui plus est, compte tenu des objectifs et des attentes des participants face au groupe, notamment, le désir de recevoir des conseils, la structure actuelle ne favorise pas l'aide mutuelle, ce qui limite l'expression des conseils ou des opinions. Dans le cas d'un groupe, il est également pertinent d'explorer et de préciser les objectifs de chaque homme au sein du groupe (Guay, 2010). Ainsi, le nombre d'absences des participants peut-il être expliqué par la possibilité que le groupe ne répond pas à leurs besoins? On peut, par le fait même, penser que la socialisation masculine qui veut, notamment que les hommes ne demandent pas d'aide, peut avoir un impact sur le taux d'absentéisme.

D'autre part, selon des études en matière d'intervention auprès des hommes, il est démontré que l'intervention de groupe comporte des apports bénéfiques en intervention. En fait, Kopotkine (s.d., dans OTSTCFQ, 2024) avait stipulé que « l'entraide [est] le principal moteur de l'évolution des espèces ». Le groupe permet aux membres de se sentir valorisés et utiles pour les autres (OTSTCFQ, 2024). Selon une étude menée auprès de dix hommes qui ont participé au groupe thérapeutique du Centre de gestion de la colère de Montréal en 2009, les résultats non exhaustifs ont démontré que les hommes ont apprécié être confrontés à divers points de vue pour développer d'autres perspectives de la problématique. En fait, pouvoir comparer leurs récits leur a permis de relativiser et diminuer la perception négative de leur situation. En écoutant la situation des autres, les hommes ont pu faire une rétrospection sur leur réalité et leurs comportements, ainsi que de se sentir moins seuls à vivre leur difficulté (Guay, 2010; Godbout et al., 2019; Léveillé, 2015). Ce qui, par conséquent, permet une reconstruction de l'image de soi et de leur identité.

5.3.2 Le recrutement et la composition du groupe : participants non volontaires et les ambivalences

Par ailleurs, comme mentionné au chapitre 1, nous avons fait référence à quelques études concernant les résistances en intervention mettant en lumière particulièrement les participants non volontaires. En effet,

brèvement, plusieurs facteurs contribuent aux résistances chez les participants, notamment la « pression extérieure », c'est-à-dire quand la demande d'aide ne vient pas de soi (Deslauriers et al., 2020). Dans ce cas-ci, tous les participants du groupe sont mandatés par la Cour. Toutefois, tel que mentionné plus tôt, aucune information et aucune donnée recueillie ne permet d'affirmer, avec certitude, la présence de résistances chez les participants du groupe.

Comme mentionné au chapitre 3, les hommes qui composent le groupe sont considérés comme des victimes de violence conjugale dû à leur geste de violence réactionnelle. Rappelons que cette violence se réfère au fait que l'homme n'ait pas de comportements violents récurrents. Cette forme de violence utilisée, au moment de l'incident et pour laquelle il est judiciairisé visait à regagner sa légitimité ou à se protéger au sein du couple, plutôt qu'exercer du pouvoir ou du contrôle sur son partenaire (SOS Violence conjugale, s.d.).⁹ Par contre, ces hommes sont mandatés par le système judiciaire d'entamer un processus d'aide pour leurs comportements violents, malgré l'identité de victime que l'organisme leur attribue, d'où leur service de groupe dédié aux hommes victimes de violence conjugale. D'ailleurs, la perspective du modèle Duluth stipule que les hommes n'utilisent la violence que pour faire valoir leur pouvoir et contrôler leur partenaire (Moore, 2021; Deslauriers et al., 2020). Étant donné la préconisation de cette perspective pour intervenir en violence conjugale, les programmes qui sont développés en collaboration avec le système judiciaire et les services correctionnels et policiers, visent souvent à sanctionner les comportements violents (Deslauriers, et al., 2020; Tarzia et al., 2020).

Ainsi, le modèle de l'intervention de groupe utilisé par l'organisme pour les hommes ayant des comportements violents est également utilisé dans ce groupe, dédié pour les hommes victimes de violence conjugale. Par conséquent, peut-on penser que la motivation de participation des participants présente un défi, car ils ne se sentent pas rejoints par l'approche utilisée? Peut-on affirmer que cette approche peut s'avérer confrontante pour des participants qui ne reconnaissent pas encore leur part de responsabilité dans la dynamique de couple et, par le fait même, ne se sentent pas compris dans le processus? Dans la même lignée, peut-on croire que ce modèle Duluth est interprété comme une logique de punition pour les participants, logique qui peut être exacerbée par l'approche du groupe? Malgré que la confrontation

⁹ Il est important de se rappeler que malgré le caractère réactionnel de la violence, il est possible qu'il y ait la présence de violence venant des deux partenaires, soit la violence mutuelle.

soit un moyen pour susciter une prise de conscience, il ne rejoint pas toujours les réalités de l'intervention où il est observé que ce moyen peut engendrer des résistances plutôt qu'un changement de comportement. Cette réalité se reflète autant chez les hommes contraints à entamer un processus d'aide (Deslauriers et al., 2020).

5.4 Réflexion sur l'intervention auprès des hommes victimes de violence conjugale

Tout d'abord, considérant la complexité à décortiquer une dynamique conjugale, comprendre la victimologie des hommes victimes de violence conjugale apparaît nécessaire pour discerner l'intervention la plus appropriée. En plus, puisque la violence conjugale peut se présenter sous différentes formes et influencée par différents facteurs (Langhinrichsen-Rohling, 2010 dans Deslauriers et Cusson, 2014), il est nécessaire de diversifier les solutions pour la contrer. Conséquemment, la modalité d'intervention dépendra du type de violence (Deslauriers et Cusson, 2014). Or, l'organisme où le stage a eu lieu détient une expertise auprès des hommes auteurs de violence conjugale. Le groupe offert par l'organisme, aux hommes victimes de violence conjugale est un des premiers groupes qui leur sont destinés. Puisqu'il n'existe pas beaucoup de connaissances scientifiques sur l'intervention et autour de la question des hommes victimes de violence conjugale, sujet qui s'avère tabou, on peut comprendre qu'il manque actuellement d'outils pour développer des programmes spécifiques à la clientèle. Par conséquent, peut-on considérer la pertinence de développer une collaboration avec des partenaires spécialisés auprès des victimes masculines dans un organisme œuvrant principalement auprès des hommes auteurs ou même les services qui travaillent auprès des femmes / victimes? Est-ce qu'une coanimation avec un spécialiste auprès des victimes de violence conjugale et un intervenant de l'organisme pourrait être considéré afin d'assurer un partage d'expertise?

Ensuite, la recherche sur les services pour les victimes de violence conjugale documente que les interventions de groupe ont beaucoup de bénéfices pour les femmes victimes de violence conjugale (Godbout et al., 2019). Toutefois, il existe très peu de ce type de service pour la clientèle masculine confrontée à la même problématique. L'intervention de groupe s'avère pertinente pour amener les participants vers une prise de conscience (pour ceux qui pourraient utiliser le déni comme mécanisme de défense) et une prise sur leur responsabilisation (pour ceux qui ont tendance à culpabiliser leur partenaire) (Turcotte, 1997). Considérant le peu de services pour les hommes vivant de la violence conjugale

comparativement aux données sur l'intervention auprès des hommes ayant des comportements violents et auprès des femmes victimes de violence conjugale, il est pertinent de se demander quelles sont les bonnes pratiques et les éléments à privilégier pour développer une intervention adaptée à cette clientèle masculine?

Finalement, selon le profil de chaque participant, nous faisons face à un groupe d'hommes issus de la diversité culturelle. De surcroît, il est documenté que l'adaptation de l'intervention a des impacts sur tous les types de clientèles de manière générale. De ce fait, tenant compte des bonnes pratiques pour que les hommes qui subissent de la violence conjugale peuvent se sentir compris et avoir un espace sécuritaire pour s'exprimer et se dévoiler, on peut croire que l'adaptation du programme en fonction des parcours migratoires s'avère pertinent.

5.5 Retour sur l'atteinte des objectifs

Rappelons les objectifs modifiés du projet d'intervention : créer un espace où les hommes peuvent réfléchir et échanger sur leur vécu comme hommes, leurs expériences de violence conjugale et leurs besoins;

- développer de nouvelles perspectives sur leur relation de couple actuelle ou future en vue de développer une dynamique de couple plus satisfaisante;
- permettre aux participants de retrouver ou développer des points de repère personnels et relationnels, dont une meilleure connaissance de soi pour mieux comprendre leurs comportements et leur responsabilité au sein de la dynamique de couple.

Globalement, à travers les résultats obtenus, il n'est pas possible d'affirmer que les objectifs d'intervention ont été tout à fait atteints. Effectivement, on peut observer que deux participants sur cinq (Alain et Benjamin) ont fait preuve d'une capacité d'introspection leur permettant d'approfondir l'exploration de leur dynamique conjugale. Concrètement, ils montrent une capacité à verbaliser et à porter attention à leurs états, ainsi qu'à analyser leurs pensées. Cela indique une certaine connaissance de soi et une capacité de reconnaître leur part de responsabilité dans leur dynamique de couple. L'exploration de la colère d'Alain lui a permis de considérer les causes sous-jacentes de cette émotion. Quant à Benjamin, la reconnaissance de son laxisme et de son défi à poser des limites lui a permis d'explorer des moments

d'exception, l'aidant à mieux comprendre ce qui l'a conduit à poser des limites dans certaines circonstances et non dans d'autres. Par ailleurs, nous allons explorer certains enjeux qui peuvent influencer le processus de changement.

D'un autre côté, concernant les trois autres participants, selon le tableau 2 du chapitre précédent, ils ont maintenu une constance dans leur processus de changement. Il faut aussi noter que le fait d'assister au groupe de manière inconstante semble avoir eu des impacts sur le processus de changement, comme dans le cas de Noah. Quant à Isidore, le manque de soutien pour reconnaître les bénéfices du changement et le fait de le bousculer à prendre action semble avoir contribué à la stagnation de son processus. En ce qui concerne Arnaud, il est difficile de ventiler et d'interpréter son processus de changement. Toutefois, dans la seule rencontre à laquelle il était présent, il avait mentionné qu'il s'isolait de tout le monde, puisqu'il s'était senti trahi. Peut-on croire que cette nouvelle façon de faire est une solution pour lui et, par le fait même, qu'il ne voit pas les bénéfices d'aller chercher de l'aide?

Faut-il croire que ce type de groupe thérapeutique, axé sur le changement, convient mieux à des personnes ayant un certain niveau d'introspection et de responsabilisation? Est-ce qu'il répond aux caractéristiques des participants présents?

De plus, comme tous les participants ont immigré au Canada, l'aspect interculturel pourrait être pris en compte pour adapter les interventions. En fait, la diversité culturelle est une particularité du Québec (Bélanger, 2003), plus spécifiquement de Montréal. Adapter l'intervention à l'égard de cette diversité semble pertinent. Ainsi, l'approche interculturelle divise la démarche en trois parties : la reconnaissance de soi, la reconnaissance de l'autre et le travail mutuel, soit la négociation et la médiation, pour trouver un juste équilibre qui ferait du sens pour les personnes impliquées. Cette démarche permet la prise en considération des réalités des deux parties, soit le professionnel et le participant. Dans le cas échéant, « il réagira par des résistances ou une soumission passive qui ne peuvent assurer un terrain propice à la résolution des problèmes, ou au processus d'aide » (Cohen-Émerique, 1993 dans CERDA, 2019).

Bref, une recherche de Lambert (1992, dans Roscoe, Carson et Madoc Jones, 2011) avance que le développement d'une relation avec une personne utilisatrice de services n'est pas seulement basée sur

les approches théoriques ou la méthode employée. En effet, seulement 15 % de tout changement est associé au modèle d'intervention, 40 % du changement repose sur les participants eux-mêmes, c'est-à-dire, ce qu'ils font comme travail personnel entre les séances. Un autre 15 % est relié à l'effet placebo d'être en intervention, soit d'avoir de l'espoir et des attentes, et finalement, la composante la plus importante pour une pratique réussie est le développement de relation. Considérant ces données, on peut se questionner sur la préconisation de l'approche individuelle et l'absence de la composante relationnelle entre les participants. En plus, ces données démontrent la pertinence de l'aide mutuelle permettant d'approfondir l'aspect relationnel du groupe à travers ses dynamiques.

Quant à mon expérience en tant qu'une des personnes animatrices du groupe, je n'avais pas la marge de manœuvre opportune et un endroit favorable pour expérimenter différentes méthodes et stratégies d'intervention. Comme mes co-animateurs, nous ne détenons pas un nombre d'expériences significatif en intervention auprès des hommes victimes de violence conjugale. Principalement, comme étudiante, j'étais en processus d'apprentissage à la fois dans l'expérimentation de l'approche narrative en groupe et dans l'utilisation du modèle transthéorique du changement. Ces apprentissages me permettent d'adopter une posture d'intervention flexible et adaptée auprès des participants du groupe. D'ailleurs, Miller et Rollnick (2006 dans Deslauriers et al., 2020) affirment que la réponse de la personne intervenante peut renforcer l'ambivalence chez les participants. Il est alors important que la personne intervenante reconnaisse l'influence qu'elle peut avoir dans la relation thérapeutique. En outre, comme le service est nouvellement offert à la clientèle visée et qu'il y a peu de données en lien avec les connaissances cliniques de celle-ci, il serait préférable de l'expérimenter à un autre moment plus opportun. On est à la recherche de nouvelles approches plus appropriées et adaptées aux victimes masculines de violence conjugale. L'ouverture à l'expérimentation sera peut-être plus propice d'ici quelques années.

CONCLUSION

La réalisation de ce mémoire a connu plusieurs péripéties, plus précisément au niveau du stage, étape importante pour la collecte de données. L'élaboration du projet initial se voulait en coconstruction avec les partages d'idées, d'expertise en arrimage avec la philosophie de l'organisme. Compte tenu des contraintes organisationnelles, la majorité du projet initial a été mise de côté, ainsi que plusieurs grilles d'analyse et d'observation pour documenter les effets du travail social de groupe d'aide mutuelle inspiré de l'approche narrative sur un groupe d'hommes vivant des difficultés dans leur dynamique de couple.

Ainsi, le projet modifié vise à documenter ce qui, en intervention, peut contribuer au processus de changement des hommes victimes de violence conjugale. En fait, considérant que les femmes en sont les principales victimes, il n'existe pas beaucoup de services dédiés aux hommes. Les connaissances et les méthodes d'intervention existantes sont inspirées de celles utilisées auprès des femmes. Comme l'intervention auprès des hommes comporte ses particularités, nous nous sommes demandé ce qui pourrait être adapté à ceux-ci en tenant compte de la perception de la masculinité et de la socialisation masculine.

Pour ce faire, nous avons fait de l'intervention auprès d'un groupe d'hommes victimes de violence conjugale dans un organisme qui détient une spécialisation auprès des auteurs de violence conjugale, mais qui reçoit nouvellement les hommes victimes également. Lorsqu'il était possible, des éléments de l'approche narrative, soit la déconstruction et les moments d'exception, ont été utilisés pour soutenir les participants dans leur introspection et la compréhension de leur situation. Afin de documenter le processus de changement de chaque participant, le modèle transthéorique du changement de Prochaska a servi de référence. Les indicateurs des stades de ce modèle ont permis de situer chacun à leur stade respectif après chaque séance.

Afin d'arriver à construire le projet d'intervention et en réponse à la question de recherche : de quelle manière une intervention auprès des hommes victimes de violence conjugale peut-elle leur permettre d'entamer un processus de changement en se basant sur le modèle transthéorique du changement de Prochaska?, il a été question de faire un état de la situation des hommes victimes de violence conjugale, de présenter et de comprendre leurs réalités, les impacts macro et psychosociaux sur ces réalités ainsi que les impacts sur la demande d'aide. Considérant l'état de la situation, le constructionnisme social est une

assise pour élaborer le projet d'intervention. Nous avons aussi présenté le déroulement du projet d'intervention et du processus d'intervention du groupe comme tel. Nous avons principalement constaté un taux d'absentéisme important des participants aux séances de groupe. De plus, leurs besoins d'avoir des conseils et de trouver des solutions, exprimés en début de groupe, font l'unanimité. Toutefois, la structure du groupe prône l'intervention individuelle en groupe ce qui ne laisse pas d'espace aux interactions entre les participants.

Par ailleurs, la principale limite en intervention est l'aspect judiciaire entourant les participants et leur non-volontariat à participer au groupe. Non seulement ces éléments impactent le processus de demande d'aide puisque la motivation est extrinsèque, mais ils sont également déterminants pour les interventions déployées. Par conséquent, il n'a pas été possible, dans le cadre du stage, d'évaluer les contributions qu'une constance en intervention de groupe peut apporter au processus de changement. Qui plus est, l'attestation au niveau judiciaire émis par l'organisme aux participants semble restreindre son ouverture à d'autres approches et moyens d'intervention.

Les données et les constats ressortis au travers de ce mémoire démontrent que l'intervention auprès des hommes victimes de violence conjugale ne se limite pas uniquement aux gestes commis, mais prend également en compte d'autres éléments tels que l'intention, le contexte, la culture, les traits de personnalité, etc. Les données semblent insuffisantes pour cerner les effets de l'intervention en violence conjugale et les retombées à long terme, notamment le taux de récurrence et le taux de réussite des programmes d'intervention. Quels sont les indicateurs de réussite qui permettent d'évaluer l'atteinte des objectifs? Est-ce que l'atteinte des objectifs d'intervention en violence conjugale s'arrête seulement à éliminer les comportements violents? Nous présumons que des suivis post-groupe à différents moments opportuns sur une période déterminée pourraient être pertinents pour évaluer et consolider les changements, puisque cette pratique ne semble pas être courante en intervention auprès des hommes victimes de violence conjugale. À l'inverse, s'agit-il d'une pratique courante en intervention auprès des hommes ayant des comportements violents dans les contextes familial et conjugal?

Par ailleurs, puisqu'il a été difficile de créer une dynamique d'aide mutuelle dans le groupe, il serait intéressant d'explorer cette forme d'intervention et de tenter de faire émerger les différentes dynamiques

telles qu'illustrées dans l'annexe A. De surcroît, il serait également intéressant de déployer l'approche narrative sous d'autres formes de langage. Cette expérimentation nous permettrait d'explorer jusqu'où nous pouvons utiliser cette approche en intervention auprès des hommes victimes de violence conjugale.

Bien que ce mémoire contribue au niveau des connaissances et documente une des premières expérimentations en intervention auprès des hommes victimes de violence conjugale à Montréal, il présente toutefois des limitations. En effet, l'expérimentation et la documentation se sont uniquement basées sur un seul groupe d'hommes victimes de violence conjugale. De plus, le champ d'intervention choisi est présentement encore en développement. Pour davantage pousser la question de recherche sur le plan de l'intervention, on peut s'interroger sur la pertinence de l'approche interculturelle considérant la diversité de la région de Montréal. En outre, comment peut-on résoudre le dilemme du statut de victime de ces hommes alors qu'ils sont mandatés par la Cour?

ANNEXE A

LES DYNAMIQUES DE L'AIDE MUTUELLE

1. *Partage d'information* : donner un espace aux participants pour partager tout type d'information, que ce soit en lien avec leur vécu, leur expérience, leurs perceptions, leurs préoccupations etc.;
2. « *Tous dans le même bateau* » où chacun est conscient que leur expérience commune, notamment les émotions s'y reliant, peut rejoindre les autres membres donnant l'effet de normalisation;
3. *Soutien émotionnel* : les participants peuvent recevoir de l'empathie, du soutien et de la compassion de leurs compatriotes, ce qui peut être différent des autres relations qu'ils ont connues;
4. *L'aide à la résolution de problème* : en collectivisant les problèmes, les participants seront encouragés à exprimer leur vécu difficile afin d'utiliser le groupe pour trouver une voie libératrice intérieure ou des manières de gestion saines.
5. *Discussion des tabous* : le climat de confiance, l'ouverture, le respect et le non-jugement permettent aux participants d'exprimer librement des sujets, émotions ou propos considérés ou perçus plus tabous;
6. *Les demandes mutuelles* : surviennent lorsqu'un membre fait appel à de l'aide aux autres pour atteindre ses objectifs (Shulman, 2006 dans Labra & Castro, 2021);
7. *Confrontation des idées* : toujours dans le respect et le non-jugement, les participants sont encouragés à exprimer librement leurs points de vue, débattre leurs idées (Shulman, 2006 dans Labra & Castro, 2021) qui peuvent être bénéfiques pour les autres;
8. *Expérimentation des nouvelles façons de faire et d'être* : l'espace offert au groupe leur permet d'explorer et mettre en pratique des aspects en lien avec leur personne;
9. *La force du nombre* : encourage la normalisation de la problématique et permet la collectivisation du groupe pour un soutien plus profond.

Steinberg (2008)

ANNEXE B
STADE DE CHANGEMENT SELON LE MODÈLE TRANTHÉORIQUE DU CHANGEMENT DE
PROCHASKA

UQAM

Maitrise travail social

Nathalie Vuong

OBSERVATION – STADE DE CHANGEMENT
Séance _____

	Précontemplation	Contemplation	Préparation	Action	Maintien
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					

BIBLIOGRAPHIE

- Arnaud, B. et Mellet, E. (2019). Outil 51. L'approche narrative. Dans B. Arnaud et E. Mellet (dir.), *La boîte à outils de la psychologie positive au travail* (p. 160-163). Dunod. <https://www.cairn.info/la-boite-a-outils-de-la-psychologie-positive-au-tr--9782100776375.htm>
- Baldwin, C. (2013). Narrative, human rights and social justice. Dans C. Baldwin (dir.), *Narrative social work: Theory and application* (p. 31-46). The Policy Press.
- Bates E. A. et al. (2023). Barriers to help-seeking for male victims of IPV. Dans E. A. Bates et J.C. Taylor (dir.), *Domestic violence against men and boys. Experiences of male victims of IPV* (p. 62-105). Routledge.
- Bates, E. A. et Taylor, J. C. (2023). Domestic violence against men and boys. Experiences of male victims of IPV (1er ed). Routledge.
- Benyamina, A. (2016). Modèle transthéorique du changement. Dans M. Reynaud et al. (dir.), *Traité d'addictologie* (p. 311-314). Lavoisier. <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/traite-d-addictologie--9782257206503-page-311.htm>
- Berteau, G. (2006). *La pratique de l'intervention de groupe : Perceptions, stratégies et enjeux*. Presses de l'Université du Québec. https://extranet.puq.ca/media/produits/documents/1474_9782760519091.pdf
- Blais, A. (2009). L'application du modèle transthéorique du changement dans le cadre du protocole de collaboration police-CLSC en violence conjugale. *Intervention*, 131, 242-248. https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2020/05/intervention_131_23_lapplication.pdf
- Borden, L. M. et al. (2018). *Intimate partner violence: strategies to engage male victims*. REACH Supporting Military Families Through Research and Outreach. <https://reachfamilies.umn.edu/sites/default/files/rdoc/IntimatePartnerViolence.pdf>
- Bosco, S. C. et al. (2020). Relationship power and intimate partner violence in sexual minority male couples. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(1-2), 671-695. <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/088626052091627>
- Brodeur, N. et al. (2014). Portrait des programmes québécois d'aide aux conjoints ayant des comportements violents. *Service Social*, 60(1), 1-14 <https://www-erudit-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/fr/revues/ss/2014-v60-n1-ss01414/1025130ar/>
- CERDA. (2019). *L'approche culturelle dans le processus d'aide*. [Fiche synthèse]. CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. <https://cerda.info/wp-content/uploads/2019/02/FS-Lapproche-interculturelle-dans-le-processus-daide.pdf>

- Charlebois, F-X. (2022). *Groupes et pratiques d'empowerment. TRS 8410* [Présentation PowerPoint]. Université de Québec à Montréal. École de travail social.
- Deslauriers, J-M. et al. (2020). Apprivoiser les résistances en intervention auprès d'hommes en contexte d'aide contrainte. *Criminologie*, 53(1), 367-395. <https://www.erudit.org/fr/revues/crimino/2020-v53-n1-crimino05397/1070514ar.pdf>
- Deslauriers, J.M. et Cusson, F. (2014). Une typologie des conjoints ayant des comportements violents et ses impacts sur l'intervention. *Revue internationale de Criminologie et de Technique Police et Scientifique*, 67, 140-157. https://www.researchgate.net/publication/273377184_Deslauriers_J-M_Cusson_F_Une_typologie_des_conjoints_ayant_des_comportements_violents_et_ses_impacts_sur_l'intervention_Revue_Internationale_de_Criminologie_et_de_Police_Technique_et_Scientifique_67_1/references
- Desmarais, D. et Gusew, A. (2021). L'approche biographique et l'approche narrative: contributions à l'intervention sociale. *Nouvelles pratiques sociales*, 32(2), 20-45. <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2021-v32-n2-nps06709/1085511ar/>
- Dim, E.E. et Lysova, A. (2021). Male victims' experiences with and perceptions of the criminal justice response to intimate partner abuse. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(15-16), NP13067-NP13091. <https://journals-sagepub-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/doi/10.1177/08862605211001476>
- Drouin, C. & Trépanier, M. (2018). *Répondre aux besoins des victimes masculines de violence conjugale*. [Document PDF]. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3444710>
- Dufault, S. G. & Meunier, C. C. (2017). Masculinités et famille en transformation. *Familles, hommes et masculinités*, (26), <https://www-erudit-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/fr/revues/efg/2017-n26-efg03199/1041057ar/>
- Dumora, B. et Boy, T. (2008). Les perspectives constructivistes et constructionnistes de l'identité (1^{ère} partie). *L'orientation scolaire et professionnelle*, 37(3), 347-363. <https://journals.openedition.org/osp/1722>
- Équipe de la formation pratique en psychoéducation. (2022). *Le journal de bord*. Département de psychoéducation. Université de Québec à Trois-Rivières. https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/portail/docs/GSC1840/O0004464469_Outils_journal_de_bord.pdf

- Gergen, K. (2003). Constructionnisme social et nouvelle parentalités. *Thérapie familiale*, 24(2), 119-128. <https://shs.cairn.info/revue-therapie-familiale-2003-2-page-119?lang=fr>
- Godbout, N. et al. (2019). Quand l'homme est victime de violence conjugale: au-delà du stigma. Dans J.M. Deslauriers, M. Lafrance et G. Tremblay (dir.), *Réalités masculines oubliées* (p. 291-316). Presses de l'Université de Laval.
- Goodmark, L. S. (2013). *Transgender People, Intimate Partner Abuse, and the Legal System*. Faculty Scholarship. University of Maryland Francis King Carey School of Law. https://digitalcommons.law.umaryland.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=2464&context=fac_pubs
- Gouvernement du Québec. (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2000/00-807/95-842.pdf>
- Gouvernement du Québec. (2023). *Violence en contexte conjugal*. Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes. <https://statistique.quebec.ca/vitrine/egalite/dimensions-egalite/violence/violence-contexte-conjugal>
- Guay, E. (2010). La perception d'hommes aux prises avec des comportements violents sur les effets de leur participation à une démarche de groupe. *Intervention*, 133(2), 57-65. https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2020/05/intervention_133_7_la_perception.pdf
- Harper, E. (2013). Ancrages théoriques entre l'intersectionnalité et les pratiques narratives en travail social. Dans E. Harper et H. Dorvil (dir.), *Le travail social : Théories, méthodologies et pratiques* (p. 47-68). Presses de l'Université du Québec.
- Ibrahim, D. (2019, 20 mars). *La violence entre partenaires intimes de mêmes sexe affaires déclarées par la police au Canada, 2009 à 2017*. Statistiques Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00005-fra.htm>
- Institut de la statistique du Québec. (2023, 13 décembre). *Violence entre partenaires intimes : les femmes en sont les principales victimes et subissent des actes et les conséquences les plus graves* [Communiqué]. Gouvernement du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/communiqué/violence-partenaires-intimes-femmes-principales-victimes-subissent-actes-consequences-graves>

- Institut national de santé publique du Québec. (2018). *Rapport québécois sur la violence et la santé*. Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante>
- Institut national de santé publique du Québec. (2022). *Le suicide au Québec: 1981 à 2019 – Mise à jour 2022*. Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2842-suicide-quebec-2022.pdf>
- Institut national de santé publique du Québec. (2023a). *Contexte de vulnérabilité: personnes LGBT*. Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/contextes-de-vulnerabilite/personnes-lgbt>
- Institut national de santé publique du Québec. (2023b). *Violence conjugale*. Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/securite-prevention-de-la-violence-et-des-traumatismes/prevention-de-la-violence-interpersonnelle/dossiers/violence-conjugale>
- Institut national de santé publique du Québec. (2024). *Ampleur de la violence conjugale au Québec*. Gouvernement du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/la-violence-conjugale/ampleur-de-la-violence-conjugale-au-quebec>
- Kattari, S. et al. (2022). Differential experiences of sexual, physical, and emotional intimate partner violence among transgender and gender diverse adults. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(23-24), 23281-23305. <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/08862605221078805>
- Labra, O & Castro, C. (2021). *L'intervention en petits groupes dans le domaine du travail social : guide d'activités*. Presses de l'Université du Québec.
- Lapierre, S. et al. (2025). Introduction Le contrôle coercitif : c'est quoi?. Dans S. Lapierre et al. (dir.). *Contrôle coercitif : lois, politiques, et pratiques en matière de violence conjugale* (p. 1-14). Presses de l'Université du Québec. <https://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/jj.24653183.4?seq=1>
- Lapointe, J. (2022). *Les processus de changement du modèle transthéorique au cœur d'une intervention d'activité physique : une série de devis expérimentaux à cas unique*. [Mémoire de maîtrise, Université de Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/15582/1/M17644.pdf>
- Larivière, D. (2021). *L'approche narrative : une stratégie pour changer le rapport des personnes souffrant d'un trouble de santé mentale aux narratifs sociétaux* [Essai de maîtrise, Université de Sherbrooke]. Savoirs UdeS.

https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/18542/lariviere_dominic_MA_2021.pdf?sequence=3&isAllowed=y

Lavoie, B. et al. (2021). *Coffre à outils pour hommes. Bonnes pratiques en intervention auprès des hommes*. Vitalité – Laboratoire de recherche sur la santé (UQAM). https://www.polesbeh.ca/sites/solesbeh.ca/files/uploads/Coffre_Outil_Hommes-Bonnes_pratiques.pdf

Le Laurain, S. et al. (2018). Les représentations sociales associées à la violence conjugale: de la psychologisation à la légitimation des violences. *Les Cahiers Internationaux de la Psychologie Sociale*, 119-220(3-4), 211-233. <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2018-3-page-211.htm>

Lessard, G. et al. (2015). Les violences conjugales, familiales et structurelles: vers une perspective intégrative des savoirs. *Revue internationale EFG*, 22. 1-26, <https://www-erudit-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/fr/revues/efg/2015-n22-efg01920/1031116ar/>

Léveillé, S. (2015). Introduction au dossier – Comprendre la détresse des hommes, mieux intervenir. *Ordre des psychologues du Québec*. <https://www.ordrepsy.qc.ca/-/comprendre-la-detresse-des-hommes-mieux-intervenir>

L'Heureux, P. (2020, 27 novembre). Interviewé par Florence. Entrevue avec Pierre L'Heureux. Dans Association canadienne pour la santé mentale (prod.), *La santé mentale des hommes*. <https://www.youtube.com/watch?v=3bHespUjQbQ>

L'Heureux, P. (2022, 21 avril). *Comment accueillir la demande d'aide des hommes?* [Webinaire]. Regroupement des Organismes pour Homme de l'île de Montréal. Zoom en direct.

Little, W. et McGivern, R. (2014). Socialization. Dans W. Little (dir.), *Introduction to sociology – 1st Canadian Edition*, <https://opentextbc.ca/introductiontosociology/chapter/chapter5-socialization/#:~:text=Socialization%20is%20the%20process%20through,be%20aware%20of%20social%20values>.

Loseke, D. R. (2007). The study of identity as cultural, institutional, organizational and personal narratives: theoretical and empirical integrations. *The Sociological Quarterly*, 48(4), 661-688. <https://www-jstor-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/stable/40220047>

- Lysova, A. et al. (2022). Internal and external barriers to help seeking - voices of men who experiences abuse in the intimate relationships. *International journal of offender therapy and comparative criminology*, 66(5), 538-559. <https://journals-sagepub-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/doi/epub/10.1177/0306624X20919710>
- McAuley, J. P. (2023). Less than ideal victims: Understanding barriers to Queer men's recognition of male-perpetrated intimate partner violence through Christie's 'Ideal Victim' framework. *International Review of Victimology*, 30(2), 1-16. <https://journals-sagepub-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/doi/10.1177/02697580231196165>
- Moore, T. (2021). Suggestions to improve outcomes for male victims of domestic abuse: a review of the literature. *SN Social Sciences*, 1(10). <https://doi.org/10.1007/s43545-021-00263-x>
- Mori, S. (2019). Pratiques de la thérapie narrative. Comprendre et appliquer. De Boeck Supérieur. <https://www.cairn.info/pratiques-de-la-therapie-narrative--9782807326842.htm>
- OTSTCFQ. (2024). *Le travail social de groupe : une pratique essentielle*. <https://www.otstcfq.org/l-ordre/evenements-et-campagnes/le-travail-social-dans-tous-ses-etats/le-travail-social-de-groupe/le-travail-social-de-groupe-une-pratique-essentielle/>
- Paillé P. et Mucchielli, A. (2021). L'analyse en mode écriture. Dans Paillé P. et Mucchielli, A. (dir.), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. <https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/l-analyse-qualitative-en-sciences-humaines--9782200624019-page-221.htm>
- Perron, C. (2004). *Socialisation de genre, individualité contemporaine et détresse psychologique chez l'homme*. [Mémoire de maîtrise, Université de Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/5919/1/M13235.pdf>
- Powney, D. et Graham-Kevan, N. (2022). In their own word. The impact of intimate partner violence and coercive control on male victims. Dans E. Bates et J. Taylor (dir.), *Domestic violence against men and boys. Experiences of male victims of intimate partner violence* (p. 56-76). Routledge.
- Prochaska, J.O. et Prochaska, J.M. (2021). Multiple Behavior Change as prevention. Dans W. O'Donohue et M. Zimmermann (dir.), *Handbook of evidence-based prevention of behavioral disorders in integrated care*. (p. 83-100). Springer. https://link-springer-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/chapter/10.1007/978-3-030-83469-2_5#Sec12
- Proulx, A. (2014). *Une étude exploratoire des narratifs identitaires chez des personnes présentant une maladie mentale*. [Mémoire de maîtrise, Université de Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/7295/1/M13698.pdf>

- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale. (2023). *Le contrôle coercitif – Ce n’est pas de l’amour... c’est du contrôle*. [Prospectus]. Gouvernement du Québec/Secrétariat de la condition féminine.
- Richer, V. (2019, 29 octobre). Interviewée par B. Savard. Entrevue avec Valérie Richer. Dans Ici Québec (prod.), *Aider les hommes en détresse*. <https://www.youtube.com/watch?v=2Wo8uZPny3w>
- Roebuck, B. et al. (2020). *Men survivors of intimate partner violence in Canada*. Victimology Research Centre. Ontario. Algonquin College. <https://www.victimsfirst.gc.ca/res/cor/ipv-ipv/Male%20Survivors%20of%20IPV%20in%20Canada,%202020.pdf>
- Rollè, L. et al. (2018). When intimate partner violence meets same sex couples: a review of the same sex intimate partner violence. *Frontiers in Psychology*, 9(1506). <https://psycnet.apa.org/record/2018-42885-001>
- Rondeau, G. et al. (2006). *Application du modèle transthéorique du changement à une population de conjoints aux comportements violents*. (Rapport n° 35) [Rapport de recherche]. CRI-VIFF. https://www.raiv.ulaval.ca/sites/raiv.ulaval.ca/files/publications/fichiers/pub_103.pdf
- Roscoe, K., Carson, A.M. et Madoc-Jones, I. (2011). Narrative social work: Conversations between theory and practice. *Journal of Social Work Practice*, 25(1). 47-61. https://www.researchgate.net/publication/232834211_Narrative_social_work_Conversations_between_theory_and_practice
- Roy, P. (2012). La sociologie de genre : une contribution originale à la compréhension du suicide chez les hommes. *Santé mentale au Québec*, 37(2), 45-55. <https://www.erudit.org/fr/revues/smq/2012-v37-n2-smq0513/1014944ar.pdf>
- Roy, P. (2022, 25 mai). Interviewé par I. Richer. Entrevue avec Philippe Roy. Dans Radio Canada Info (prod.), *Les hommes victimes de violence conjugale pendant la pandémie*. https://www.youtube.com/watch?v=Z_WBxJmTwWk
- Roy, V. et al. (2018). *Comprendre la violence conjugale dans un contexte de séparation pour mieux intervenir : le cas des couples d’hommes*. [Rapport de recherche, programme actions concertées]. Fonds de recherche société et cultures. https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/04/valerie-roy_violence-couples-hommes_rapport.pdf
- Schiff, B. (2017). *A New Narrative of Psychology*. Oxford University Press.

- Sivagurunthan, M. et al. (2022). Discourses around male IPV related systemic biases on Reddit. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(19-20), NP17834-NP17859. <https://journals-sagepub-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/doi/10.1177/08862605211030015>
- Tarzia, L. et al. (2020). Interventions in health settings for male perpetrators or victims of intimate partner violence. *TRAUMA, VIOLENCE & ABUSE*, 21(1), 123-137. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/29333972/>
- Tremblay, G. (2020, 4 février). *La détresse des hommes : un conte si réel!* [Webinaire]. CHUM. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=R7n5Tr6cc-M>
- Tremblay, G et al. (2016). *Perceptions des hommes québécois de leurs besoins psychosociaux et de santé*. [Rapport de recherche]. https://www.rvpaternite.org/wp-content/uploads/2019/09/rapport_final_tremblay_g_2013-bh-170788_21_janvier_2016.pdf
- Tremblay, G. et L'Heureux, P. (2017). *Le Petit Mâle 101 : Intervenir auprès des hommes*. [Présentation Power Point]. <http://rohim.net/doc/masculinite101-colloque2017.pdf>
- Trépanier, M. (2015). La place des hommes dans la politique québécoise en matière de violence conjugale : pour une reconnaissance de la diversité des contextes et des perspectives. *Intervention*, 142, 111-119. <https://revueintervention.org/numeros-en-ligne/142/la-place-des-hommes-dans-la-politique-quebecoise-en-matiere-de-violence-conjugale-pour-une-reconnaissance-de-la-diversite-des-contextes-et-des-perspectives/>
- Turcotte, D. et al. (2002). *Les trajectoires de demande d'aide des hommes en difficulté*. [Rapport]. CRI-VIFF. https://www.raiv.ulaval.ca/sites/raiv.ulaval.ca/files/publications/fichiers/pub_55.pdf
- Turcotte, P. (1997). Intervention de groupe auprès des conjoints violents et logique du contrôle social. *Service social*, 46(2-3), 227-239. <https://doi.org/10.7202/706768ar>
- Turcotte, D. et Lindsay, J. (2008). *L'intervention sociale auprès des groupe*. (2^e édition). Gaëtan Morin éditeur.
- Steinberg, M. D. (2008). *Le travail social de groupe : un travail axé sur l'aide mutuelle*. Ste-Foy, PUQ
- SOS Violence conjugale. (s.d). *Comme une cage de verre : emprise et contrôle coercitif en violence conjugale*. <https://sosviolenceconjugale.ca/fr/articles/comme-une-cage-de-verre-emprise-et-contrôle-coercitif-en-violence-conjugale>

Vanlint, A. (s.d). 31. *Le journal de bord comme outil de terrain.*
<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthese/chapter/le-journal-de-bord-ou-de-terrain/>